

LE ROCHER

C'EST LE CHRIST

Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X



BULLETIN ROMAND
DU DISTRICT DE SUISSE

F S S P X

N° 113 :: JUIN - JUILLET 2018



ÉDITORIAL



Le 7 avril dernier s'est tenu à Rome un colloque très spécial. Son objectif était d'indiquer la voie à suivre, après cinq années du pontificat du pape François.

A en juger par le thème choisi, le bilan est plutôt critique : « *Eglise catholique, où vas-tu ?* » Il l'est encore plus si on lit le sous-titre : « *Seul un aveugle peut nier qu'une grande confusion règne dans l'Eglise.* »¹

A l'issue du colloque a été publiée une *déclaration* qui s'achève en prière : « *Nous confessons notre foi devant le suprême pasteur et maître de l'Eglise et devant les évêques, et nous les implorons de nous confirmer dans la foi.* »

Saint Paul dit que « *sans la foi, il est impossible de plaire à Dieu ; car il faut que celui qui s'approche de Dieu croie qu'il existe, et qu'il est le rémunérateur de ceux qui le cherchent* » (Heb. 11, 6).

Or, aujourd'hui, très peu de chrétiens croient encore à l'enfer parce que beaucoup de prêtres n'en parlent plus (cf. p. 7) ou veulent que l'Eglise « *évolue sur cette question* » (cf. p. 14).

Mais prévoyant la défection des pasteurs, Notre-Dame a rappelé cette vérité à Fatima, tout en nous promettant qu'il ne nous manquerait jamais l'assistance du Ciel. Haut les cœurs !

abbé Claude Pellouchoud

(1) Cardinal Carlo Caffarra (1938-2017).

SOMMAIRE DE CE NUMÉRO

PARTIE OFFICIELLE

Lettre du Supérieur de district. 3

LA PAROLE DE MGR LEFEBVRE

N.-S. l'a affirmé : il y a un Ciel et un enfer . . . 7

VIE DE L'ÉGLISE

Faut-il encore croire à l'enfer ? 13

SOCIÉTÉ

Erdoğan pense soumettre l'Europe à l'islam . 22

VIE DE LA TRADITION

Journal de route du district. 25

CHAÎNE DU ROSAIRE

La mission des Apôtres 30

PETITE REVUE DE PRESSE

Nouvelles de Suisse et d'ailleurs 36

UNE PAGE D'HISTOIRE DE L'ÉGLISE

Le miracle eucharistique des Ulmes 40

TÉLÉGRILLES

Découvrez un auteur et son livre. 48

AGENDA

Présence sacerdotale à San Damiano 5

Les camps d'été. 6

Les pèlerinages du district. 12

VIE SPIRITUELLE

Les retraites en Suisse romande. 50

LA FRATERNITÉ EN SUISSE

Les prieurés et les prêtres de la FSSPX 51

Horaires des messes pour la Suisse occidentale . 52

Photos : couverture, représentation fidèle du grand miracle des Ulmes-de-St-Florent [estampe] (cf. p. 41) ; p. 9, *Jugement dernier*, H. Memling (v. 1435-1494) ; pp. 11, 13 et 16, détails du *Jugement dernier*, R. van der Weyden (v. 1399-1464) ; p. 18, *Saint Paul*, B. Montagna (v. 1450-1523) ; p. 24, le président Erdoğan à Paris © Yasin Bulbul/AP/SIPA ; pp. 33 à 36, vitraux de l'église du Saint-Esprit de Delémont, © C. Häfziger.

Éditeur : Abbé Pascal Schreiber

Rédaction : **Le Rocher c'est le Christ**

Abbé Claude Pellouchoud
Noviciat Sainte-Thérèse de
l'E.-Jésus / La Combe 22
CH - 1922 Salvan
Tél. +41 (0)27 / 761 21 40

Mail : rocher@fsspx.ch

LETTRE CIRCULAIRE AUX FIDÈLES DE SUISSE



Bien chers fidèles,

« Veuillez noter qu'une grande attention sera portée à des vêtements appropriés : les dames doivent avoir les épaules et le ventre couverts et porter une jupe jusqu'aux genoux au moins, les messieurs des pantalons longs et une chemise ou au moins un T-Shirt. »

Il y a quelques jours je suis tombé sur cet avis. Le contenu ne vous étonnera guère. Mais vous ne vous attendiez pas à l'origine du texte. Il s'agit d'un guide de voyage des éditions Michael Müller¹ dont le titre est « Ligurie » datant de 2010. A la page 80 sous la rubrique « églises » on trouve les mots que j'ai mis en introduction.

Je saisis l'occasion de cette citation pour écrire quelques lignes sur le thème du vêtement. Je suis bien conscient que ce thème appartient aux questions les plus délicates et les

(1) Les guides de voyage Michael Müller Verlags sont l'équivalent germanique des guides verts Michelin.

plus chargées d'émotion qu'un prêtre peut, et parfois doit, aborder.

Avant d'écrire mes pensées, je voudrais à cet endroit de ma lettre confier au papier quelque chose qui n'a peut-être encore jamais été exprimé ainsi : un grand éloge aux nombreuses femmes qui, avec cohérence, portent une robe et prennent soin de se vêtir de façon digne à l'église, au travail, durant les loisirs et chez elles. Pour beaucoup d'entre elles ce témoignage est un défi, car il demande de surmonter le respect humain. Mais le monde a besoin de ce témoignage ! Bravo et continuez !

« Il viendra des modes qui offenseront gravement mon divin Fils. » Ce sont les mots de la Mère de Dieu à la petite Lucie il y a 100 ans à Fatima. Quand on regarde les photos des vêtements des voyants, on comprend tout de suite que, par ces modes impudiques, ce n'est pas ce temps-là mais le nôtre qui est évoqué. C'est pourquoi la très sainte Vierge Marie emploie le futur dans sa déclaration. J'interprète les



mots « offenseront gravement » en ce sens que dans ce domaine de graves péchés sont possibles.

Malheureusement tous les fidèles de la Fraternité ne parviennent pas toujours à porter des vêtements convenables. Certains l'ont ressenti douloureusement à Rome en l'an 2000, l'année sainte. Les portiers ne les ont pas laissés entrer dans les basiliques car ils ne remplissaient pas les conditions citées ci-dessus ! C'est facile de critiquer Rome et le pape. Il nous faut maintenant vraiment faire mieux et donner le bon exemple en tout – même dans la façon de s'habiller.

Approfondissons un peu. Nous appartenons au genre humain qui souffre des conséquences du péché originel. Adam et Eve remarquèrent, tout de suite après leur péché, qu'ils étaient nus. Nous sommes malheureusement tous aussi blessés par les conséquences du péché originel. Pour les hommes la faiblesse se manifeste surtout par les tentations qui, à travers les yeux, mettent l'âme à l'épreuve. C'est pourquoi ils doivent prendre particulièrement à cœur les paroles du Sauveur dans le sermon sur la montagne : « *Quiconque jette sur une femme un regard de convoitise, a déjà commis l'adultère avec elle dans son cœur* »². Les femmes sont affaiblies par le péché originel au point que

(2) Mt 5, 28.

souvent elles ne remarquent pas quel effet leur vêtement serré provoque chez les autres, particulièrement les hommes. En d'autres mots : si une femme ne voit aucun problème dans ses vêtements, cela ne veut pas du tout dire que tout est en ordre et que ses vêtements sont assez modestes et plaisent à Dieu. Une saine méfiance envers leur propre sentiment est nécessaire. C'est pour cela que l'Apôtre saint Paul prévient les femmes par ces mots : « *Pareillement, que les femmes soient en vêtements décents, se parant avec pudeur et simplicité* »³.

Comme je l'ai dit, l'homme accueille beaucoup de sensations par le sens de la vue. La femme qui comme l'homme est faite de corps et d'âme, peut influencer assez fortement ce que l'homme perçoit d'elle. Si elle porte un vêtement qui met en évidence les formes du corps, même si elles sont recouvertes, elle dirige automatiquement les sens de l'homme sur son corps. Si au contraire elle porte un vêtement ample, elle manifeste sa spiritualité, son intériorité, sa noblesse et sa relation avec Dieu et dirige les regards de l'homme sur son âme. Le vêtement de la femme n'est jamais neutre pour cette raison. Il peut d'un côté nuire au prochain et le séduire, de l'autre faire l'effet contraire, c'est-à-dire l'édifier, l'encourager à la vertu, ou même le conduire à Dieu.

(3) 1 Tim 2, 9.



Comme les femmes, les hommes sont aussi le temple du Saint-Esprit et doivent à leur corps le respect qu'il mérite. Même s'ils manquent beaucoup plus rarement aux 6^e et 9^e commandements en ce qui concerne le vêtement, ils peuvent aussi manifester plus ou moins la noblesse de leur âme. Des pantalons râpés et délavés n'expriment qu'insuffisamment le respect dû au corps. Les équipements de sport et les baskets ne correspondent

pas à la sainteté d'une église, mais conviennent à la salle de sport et à la piste de jogging.

Que tous les fidèles prennent à cœur l'avertissement du guide de la Ligurie et suivent fidèlement les règles d'habillement voulues par Dieu non seulement à l'église mais partout – pour leur salut personnel comme pour celui du prochain !

ABBÉ PASCAL SCHREIBER

PRÉSENCE DE PRÊTRES À LA MAISON DU PÈLERIN DE SAN DAMIANO

1 ^{er} au 3 juin	6 au 8 juillet	présence sacerdotale
3 au 5 août	31 août au 2 septembre	présence sacerdotale
5 au 7 octobre		pèlerinage
2 au 4 novembre	30 novembre au 2 décembre	présence sacerdotale

Le programme des messes est le suivant :

- Vendredi : messe à 18h30
- 1^{er} samedi : messe à 06h30 / messe à 18h30 (si un minimum de 10 personnes ; sinon administration de la communion)
- 1^{er} dimanche : messe à 06h30 (chantée lors des pèlerinages)

Programme du pèlerinage :

- Départ des cars du Valais et de Genève aux lieux suivants :
- Genève, douane de Perly 2h30
 - Lausanne, restauroute du Lavaux 3h30
 - Sion, chapelle de la Sainte-Famille 3h40
 - Ecône, séminaire 4h00
 - Martigny, Relais du Saint-Bernard 4h15



Pour les inscriptions : Stéphane Perruchoud | 079 577 28 85
 pelerinages@sandamiano.site

Les places sont limitées à environ 50 personnes par pèlerinage !

Adresse de la Maison du Pèlerin (gérante : Mme Tiziana Lauri) :

Via Borgo Paglia | San Damiano | I - 29019 San Giorgio Piacentino
 tél. : +39 0523 53 01 14 | email : reservations@maisondupelerin.site



CAMP NOTRE-DAME DES NEIGES à Enney (FR)

préparant aux engagements de la Croisade Eucharistique

- filles de 7 ans (accomplis) à 12 ans (quelques places pour des filles de 13 à 15 ans, engagées dans la Croisade eucharistique)

du 3 au 13 juillet 2018

Renseignements et inscriptions : Sœurs de la Fraternité | Ecole Saint-François de Sales | Rue Gaudy-le-Fort 23 | CP 69 | 1213 Onex



CAMP SAINT-JOSEPH au Col du Simplon (VS)

"La joie du devoir d'état" – Pier Giorgio Frassati (1901-1925)

- garçons de 8 à 13 ans

du 9 au 21 juillet 2018



Pour les parents qui le désirent, un transport en bus est organisé depuis la gare CFF de Vevey et le séminaire d'Ecône.

Renseignements et inscriptions : Camp Saint-Joseph | Abbé Michel Rion | Séminaire international Saint-Pie X | Chemin du Séminaire 5
1908 Riddes | camp.saint.joseph@gmail.com



CAMP ITINÉRANT du Simplon à Saint-Maurice

D'un bout à l'autre du Valais, avec les abbés A. Maret et T. Favre, deux semaines de marche pour cultiver le goût de l'effort

- jeunes gens de 14 à 19 ans

du 15 au 28 juillet 2018

Renseignements et inscriptions : Prieuré Saint-Nicolas de Flüe | Solothurnerstr. 11 | 4613 Rickenbach SO | tél. 062 209 16 16
t.favre@fsspx.email



CAMP SAINTE-ANNE à Wil (SG)

Un camp, un apprentissage pour l'avenir...

- jeunes filles (de langue française) de 15 à 18 ans

du 16 au 25 juillet 2018

Renseignements et inscriptions : Camp Sainte-Anne | Noviciat Saint-Pie X | Biberacher Str. 2/1 | 88527 Unlingen - Allemagne
tél. 0049(0)7371 13736

JÉSUS-CHRIST L'À AFFIRMÉ DE FAÇON SOLENNELLE : IL Y A UN CIEL ET UN ENFER



Notre-Seigneur nous l'a enseigné, il l'a dit et répété : il y a un Ciel et un enfer. Ceux qui sont pétris des idées modernes, disent : « Oui, l'enfer existe mais il n'y a personne dedans ». Ces mensonges sont néfastes, précisément parce que la crainte de l'enfer garde les hommes dans l'observance des commandements de Dieu.

S'il y avait un acte qui prouvait la divinité de Notre-Seigneur, c'était bien sa Résurrection. Ils¹ auraient pu se convertir à ce moment-là, au moins avoir la simplicité, l'humilité de dire : « *Nous nous sommes trompés, nous avons commis un déicide. Nous devons prier le Seigneur de nous pardonner ce péché. Nous reconnaissons que sa Résurrection nous manifeste évidemment qu'il était Dieu* ». Non seulement ils n'ont pas fait cela, mais ils ont payé les témoins de la Résurrection, les gardes, pour dire que pendant qu'ils dormaient, les Apôtres étaient venus enlever le corps de Notre-Seigneur – mentant effrontément, sachant par

(1) Ces membres du peuple élu (...) qui l'ont crucifié, qui se sont opposés à lui d'une manière déterminée, violente, refusant l'annonce du Messie, refusant les preuves que Notre-Seigneur avait données de sa divinité.

conséquent que Notre-Seigneur était ressuscité puisque les gardes étaient venus le leur dire. Pour qu'ils aient payé les gardes à mentir, il fallait bien que ceux-ci leur aient dit : « *Le Seigneur est ressuscité. Nous l'avons vu dans sa splendeur. Il est monté, il est parti, il est au Ciel* ». Mais ils ont répandu le bruit que les Apôtres étaient venus le chercher pendant qu'ils dormaient. Et saint Augustin nous dit, avec une sorte de sourire malicieux, dans les leçons que nous avons lues aux matines : « *Mais comment ont-ils pu savoir que les disciples étaient venus chercher le corps de Notre-Seigneur, puisqu'ils dormaient !* »². Comme c'est évident ! Pourtant la malice des hommes est telle que même les arguments les plus éclatants, les plus convaincants, sont rejetés.

(2) 2^e nocturne du Samedi saint.

La division continue à travers toute l'humanité

Nous devons donc nous demander maintenant ce qu'a fait l'humanité depuis que Notre-Seigneur est ressuscité. Est-ce que les hommes se sont regroupés autour de Notre-Seigneur pour l'adorer et le remercier, lui demander ses grâces, se convertir à lui ? Hélas, mes bien chers frères, vous en êtes témoins vous-mêmes : la division continue à travers toute l'humanité. Ah, si seulement cette division n'était que temporelle ! Si nous pouvions penser : « Oui, nous savons bien qu'au cours de cette vie terrestre, beaucoup d'hommes malheureusement s'éloignent de Notre-Seigneur, s'éloignent de sa loi, mais au moins, à la mort, ils retrouveront la lumière, ils se rendront compte de leurs erreurs, ils demanderont pardon à Dieu et rentreront au Ciel » ! Mais il n'en va pas ainsi, comme Notre-Seigneur nous l'a enseigné. Il l'a dit et répété : il y a un Ciel et un enfer. Nous ne pouvons pas le nier, ce serait nier ce que Notre Seigneur Jésus-Christ lui-même a affirmé de façon solennelle, maintes et maintes fois.

Bien sûr, ceux qui sont pétris des idées modernes, disent : « *Oui, l'enfer existe mais il n'y a personne dedans* ». Ou encore : « *La miséricorde du Bon Dieu fera en sorte que ceux qui sont en enfer seront très peu nombreux ; peut-être même se convertiraient-ils un*

jour ? Même le diable se convertira et tout le monde sera réuni dans l'éternité bienheureuse... ». De l'imagination pure ! Ces mensonges sont néfastes, précisément parce que la crainte de l'enfer garde les hommes dans l'observance des commandements de Dieu, et c'est cela, voyez-vous, qui est essentiel. Pourquoi les portes du Ciel nous étaient-elles fermées ? A cause de la désobéissance de nos premiers parents. Nos premiers parents ont désobéi ouvertement à Dieu, et ils ont fermé les portes du Ciel, que Notre-Seigneur a rouvertes par son obéissance. *Obediens usque ad mortem, mortem autem crucis*³. *Obediens : obéissant jusqu'à la mort de la Croix*. Toute sa vie a été un acte d'obéissance, de soumission à la volonté du Bon Dieu.

Il faut être dans la vérité

Dans la première antienne des matines de Pâques, Notre-Seigneur dit : « *Ego sum qui sum. – Je suis celui qui est* ». Dieu affirme sa toute-puissance. Tous les êtres lui doivent d'être, d'exister, parce qu'il est la source de l'être. « *Je suis celui qui est, qui donne l'être à tout, à toutes les créatures. – Consilium meum non est cum impiis. – Je ne suis pas avec les impies, avec ceux qui renient Dieu, qui me renient, mais ma volonté est dans l'observance de la Loi. Dans l'obéissance à la Loi, se trouve*

(3) Ph. 2, 8.



ma volonté »⁴. Quelles paroles brèves mais combien éclairantes ! Tout est là : Dieu est Dieu. Nous ne changerons pas Dieu. Dieu nous a créés pour être obéissants à sa loi. Il nous a donné une loi, une manière d'utiliser les biens qu'il nous a donnés : notre intelligence, notre volonté, notre cœur, notre corps ; tout est réglé par la loi du Bon Dieu, c'est normal, pour arriver au but qui doit être le nôtre, l'éternité bienheureuse.

C'est donc dans l'obéissance à cette loi, à cette volonté du Bon Dieu, telle que la sainte Vierge l'a pratiquée, que se trouve notre salut. Quel beau modèle que la très sainte Vierge ! « *Fiat secundum verbum tuum. – Qu'il soit fait selon votre parole* »⁵. C'est

toute la vie de la très sainte Vierge, cette obéissance à la volonté du Bon Dieu, et c'est cela l'esprit catholique ! L'esprit catholique est profondément un esprit d'obéissance, une obéissance radicale, totale à la loi du Bon Dieu. Le catholique répète tous les jours, maintes fois : « *Que votre volonté soit faite sur la terre comme au Ciel* ». Non pas « *que ma volonté soit faite* », mais « *que votre volonté soit faite sur la terre comme au Ciel* ». Par conséquent c'est dans cet esprit-là que nous devons vivre, pour suivre Notre Seigneur Jésus-Christ et arriver ainsi aux portes du Ciel qui nous seront ouvertes.

L'esprit du Concile est un esprit qui porte à la désobéissance

Or, c'est précisément ce pourquoi, mes bien chers frères, nous avons des difficultés avec Rome. « *Pourquoi*

(4) 1^{ère} antienne.

(5) Lc 1, 38.

revenir sur ce sujet ? », me direz-vous. « C'est un sujet trop triste... » Mais non ! Il faut être dans la vérité, il faut savoir ce que nous faisons. Nous savons et nous espérons que nous le faisons en toute conscience devant Dieu lui-même, pour obéir à Dieu, pour demeurer précisément dans l'obéissance, parce que l'esprit nouveau qui a soufflé dans la sainte Église, est un esprit de désobéissance, et c'est à cela que nous nous opposons. Nous sommes contre la désobéissance parce que c'est elle qui a perdu les hommes et nous a fermé les portes du Ciel.

Or, tout l'esprit du Concile est un esprit qui porte à la désobéissance, parce qu'on exalte la conscience, la conscience de l'homme : « *L'homme a sa conscience, et c'est sa conscience qui doit le régir* »⁶. Mais pas du tout ! Le Bon Dieu a donné une conscience à l'homme pour connaître la loi et obéir à la loi, et non pas pour faire ce qu'il veut et se faire sa propre loi à lui-même. Mais on exalte maintenant la conscience, la responsabilité : « *Les hommes sont responsables* ». Alors, étant donné qu'ils sont responsables, ils font ce qu'ils veulent, ils disent : « *J'ai ma responsabilité, j'ai ma conscience, je sais ce que je veux, je sais ce que je fais ; personne n'a à voir dans ma conscience* ». Mais Dieu voit votre conscience, Dieu vous a donné

(6) *Gaudium et spes* et *Dignitatis humanae*.

la Loi. Vous n'avez pas le droit de vous opposer à la Loi de Dieu quand vous la connaissez.

On exalte l'homme. L'homme devient le centre du monde, comme si ce n'était pas Dieu qui était le centre de toutes choses, et vers lequel nous devons aller ! On exalte les droits de l'homme, la théologie de la libération, la liberté. Liberté, libération, indépendance... Toutes ces choses sont mauvaises, foncièrement mauvaises. Elles sont diaboliques ; elles sont comme l'écho des paroles de Satan à Eve et à Adam, paroles qui ont perdu nos premiers parents. Des paroles comme celles-là jettent dans le péché des millions de chrétiens, de catholiques. Oui, ce mauvais esprit d'indépendance qui souffle, ce règne de la conscience personnelle, de la liberté personnelle, de la libération, fait tomber dans le péché des millions de catholiques.

Si l'on s'écarte de la loi du Ciel, alors c'est l'enfer

Aussi nous ne voulons pas suivre ce mouvement, nous ne voulons pas suivre cet esprit, qui n'est pas l'esprit de Dieu, qui n'est pas l'Esprit-Saint, mais un esprit de désobéissance, un esprit d'indépendance. Au contraire, nous dépendons totalement de Dieu. C'est lui qui nous a faits. Il nous a donné une loi ; nous devons la suivre. La loi d'amour, la loi de charité, c'est ce qu'il a mis dans nos cœurs : « Ai-

mer Dieu, aimer son prochain ». Tout se ramène à cela. Quelle loi magnifique ! Peut-il y avoir une loi plus belle qu'aimer Dieu, aimer son prochain et l'aimer pour Dieu ? Tout sera amour dans le Ciel, tout sera charité dans le Ciel. Cette loi régnera partout, c'est d'ailleurs la



loi de Dieu lui-même : « Dieu est charité », c'est ce que dit saint Jean⁷. Dieu est charité, et c'est cette loi de charité que Dieu a mise dans nos cœurs, dans nos âmes, dans nos consciences. Et cette loi de charité est très exigeante, on ne peut pas s'en écarter.

Si l'on s'écarte de cette loi de charité, on tombe dans la désobéissance, dans l'opposition à la loi du Bon Dieu, à la loi du Ciel et de l'éternité bienheureuse, alors c'est l'enfer. Il n'y a que deux groupes et il n'en restera que deux. Certes, il y a le purgatoire, mais c'est une voie pour aller au Ciel. A la fin du monde, lorsque Dieu aura décidé que le dernier de ses élus est arrivé, le temps sera terminé. Les astres s'arrêteront dans leur course, les anges viendront, sonneront de la trompette et les corps ressusciteront : les corps de ceux qui sont maintenant au Ciel, et aussi de ceux qui sont,

hélas, en enfer. Les corps ressusciteront, et viendra le jugement général. Saint Thomas explique qu'une lumière particulière sera donnée à chaque âme pour voir tout ce que les hommes auront fait et pour tout considérer par rapport à la loi de Dieu ; ceux qui

sont dans le péché comme ceux qui sont dans l'obéissance⁸. Après le jugement général, les anges regrouperont les élus à la droite du Seigneur, et les damnés à sa gauche, et Notre-Seigneur dira les paroles qu'il a annoncées dans l'Évangile : « Venez, les bénis de mon Père, recevez le Royaume que je vous ai préparé ! Allez, maudits, au feu de l'enfer éternel ! »⁹

Il en sera ainsi. Voilà l'histoire de l'humanité. Voilà comment se terminera notre histoire, l'histoire à laquelle nous participons tous, chacun personnellement. Nous sommes tous concernés individuellement. Nous ne pouvons pas faire le salut de notre voisin, et ce n'est pas notre voisin qui nous sauvera. Tous, personnellement, nous aurons à répondre de notre vie, de notre âme. Nous sommes donc concernés au plus haut point. Voilà

(7) 1 Jn 4, 16.

(8) Cf. Suppl., q. 87.

(9) Mt 25, 34 et 41.

par conséquent ce que nous rappelle la Résurrection de Notre-Seigneur, qui nous ouvre sur l'éternité, sur l'éternité bienheureuse.

Mes bien chers frères, nous voudrions bien que nos amis qui nous ont quittés, reviennent ici. Je pense au bon Père Ludovic-Marie Barrielle (1897-1983) qui aimait tant vous parler depuis cette chaire, avec sa foi, avec un courage et un zèle extraordinaire ; au Père Joseph Le Boulch (1910-1988) qui nous a quittés il y a quelques mois seulement ; au bon M^e Roger Lovey (1929-1989)... Nous voudrions bien qu'ils viennent ici, qu'ils viennent à ma place nous dire ce qui se passe là-haut, ce qu'est l'éternité qu'ils voient maintenant ; ils y vivent. Nous voudrions bien qu'ils viennent, mais vous connaissez la parabole de Notre-Seigneur à propos du riche qui se trouve en enfer et qui demande avec supplication à Abraham de bien vouloir envoyer aux siens quelqu'un du Ciel, d'envoyer Lazare avertir ses frères : « *Si quelqu'un vient du Ciel, ils se convertiront !* » Et Abraham répond : « *Non, s'ils n'écoutent pas la Loi et les prophètes – s'ils n'écoutent pas les prêtres – ils ne se convertiront pas, même si quelqu'un vient du Ciel* »¹⁰.

Alors, il nous reste à accepter la loi du Bon Dieu, à imiter ceux qui sont nos modèles, à imiter particulièrement

lièrement la très sainte Vierge Marie, et à demander l'intercession de notre bonne Mère du Ciel, pour que nous la suivions un jour dans l'éternité.

MGR MARCEL LEFEBVRE

(Pâques, Ecône, le 15 avril 1990)



PÈLERINAGE À N.-D. DE GUADALUPE

*Faire une neuvaine à
Notre-Dame et approfondir
l'histoire des Cristeros*

**du mercredi 27 juin au
samedi 7 juillet 2018**

Renseignements et inscriptions :

tél. +33 (0)1 44 09 48 68

contact@odeia.fr

programme sur demande ou sur

www.odeia.fr (aller dans espace
dédié, mot de passe : FSSPX)



PÈLERINAGE DE BOURGUILLON

à N.-D. gardienne de la foi

mardi 1^{er} août 2018

Renseignements :

Maison « Domus Dei » | (cf. ci-contre)



JOURNÉES DE PRIÈRES ET DE PÉNITENCE

auprès de St Nicolas de Flüe

**samedi 18 et dimanche
19 août 2018**

Renseignements :

Priorat St. Niklaus von Flüe

Solothurnerstrasse 11

4613 Rickenbach SO

tél. 062 209 16 16



FAUT-IL ENCORE CROIRE À L'ENFER ?

L'enfer est un sujet d'une actualité permanente, car il renvoie les hommes à des questions essentielles sur leur destinée. D'emblée il apparaît comme une limite à leur liberté, c'est pourquoi il dérange, et plus que jamais à notre époque dont le maître mot est liberté.

Plutôt que de se demander que faire pour éviter l'enfer, les hommes cherchent des moyens pour contourner ou supprimer cette pierre d'achoppement sur le chemin du bonheur tel qu'ils le voudraient.

Malheureusement les hommes d'Église leur prêtent la main dans cette entreprise. Parmi ceux qui portent l'étiquette de catholiques, mais qui font un choix (choix se dit *hairesis* en grec) entre les vérités révélées auxquelles ils veulent bien croire, l'enfer est le dogme le plus souvent écarté. Donnons quelques exemples venant d'hommes d'Église éminents par leurs responsabilités ou leur influence.

Dans un ouvrage collectif paru en 1978, *Des évêques disent la foi de l'Église*, les évêques français déclaraient : « Voir dans l'enfer un châtement que Dieu infligerait à

quelqu'un qui, conscient de ses fautes, ne s'en repentirait pas, est inacceptable. Inacceptable aussi, la peur engendrée par l'enseignement selon lequel, si la mort nous surprend en état de péché mortel, c'est la damnation. »

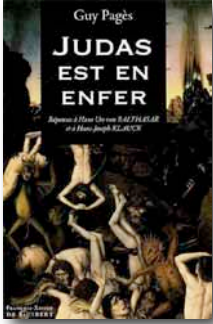
Le père Congar, un des inspirateurs du concile Vatican II, a écrit : « Cette question m'a été posée très souvent : croyez-vous à l'enfer ? et ma réponse a toujours été : quel enfer ? Il y en a un auquel je ne crois pas du tout, à savoir celui d'une peine éternelle »¹.

Une théorie très répandue est que, si l'enfer existe, il est vide, ou du moins sera vide un jour. Hans Urs von Balthasar, un des maîtres à penser de Jean-Paul II, a consacré deux livres² à défendre cette cause. Les

(1) Avant-propos pour le livre de Jean Elluin, *Quel enfer ?*, Cerf, 1994.

(2) *Espérer pour tous*, et *L'Enfer, une question*.

papes Benoît XVI³ et François⁴ ont déclaré que, même de Judas, nous ne pouvons pas dire qu'il n'est pas sauvé ; alors que Jésus a dit qu'il eût mieux valu pour lui ne pas être né⁵, ou encore : « *Aucun d'eux ne s'est perdu hormis le fils de perdition* »⁶.



Pourquoi travailler à accomplir son salut « *avec crainte et tremblement* »⁷, si l'enfer ne nous concerne pas ? Nier ce qui dérange, ou –

ce qui revient au même – dire que ce lieu est vide, est bien commode. Aujourd'hui bon nombre de chrétiens sont persuadés que le péché n'est pas si grave, puisque Dieu est si bon qu'il fera en sorte qu'« on ira tous au Paradis ». Un esprit de folle présomption, puis de totale incrédulité s'est développé, pour le plus grand dommage des âmes.

Même de bons catholiques sont mal à l'aise devant les objections habituelles : Comment un Dieu infiniment bon pourrait-il punir éternellement des hommes dans les souffrances de l'enfer ? Comment

(3) Audience du 18 octobre 2006.

(4) Rencontre avec de jeunes Roumains le 4 janvier 2018 à Rome.

(5) Mt 26, 24.

(6) Jean 17, 12.

(7) Phil 2, 12.

accorder l'Amour infini, avec le châtiement inexorable infligé aux damnés ?

La théorie du chanoine Kull

Le chanoine Yvon Kull, chanoine du Grand-Saint-Bernard, a fait paraître en décembre 2017 un livre intitulé : « *Revisiter l'enfer ou comment devenir immortel* »⁸. Mgr Léonard, ancien archevêque de Malines-Bruxelles, a écrit la préface de l'ouvrage, préface élogieuse où il vante « *le grand et rare mérite* » du chanoine Kull, et espère que le magistère de l'Eglise « *évoluera sur cette question* ».

Comme Luther, le chanoine Kull a connu des moments d'angoisse « *où l'âme se sent rejetée pour toujours* ». Et comme Luther il a élaboré pour s'en sortir une théorie personnelle⁹, qui permet de supprimer l'idée d'un Dieu qui punirait éternellement. Etant séminariste, au cours d'une nuit d'insomnie, il a eu « *une sorte d'illumination : l'enfer, c'est la cessation définitive – éternelle ! – de la vie, c'est le retour au néant* ». L'immortalité de l'âme est une erreur de l'Eglise catholique. « *Dieu nous veut libres, vraiment*



(8) Editions Parole et Silence.

(9) Le chanoine Kull expose ses idées dans une interview donnée à *Echo magazine* du 22 mars 2018.

libres, Dieu ne veut rien nous imposer, et pas même l'existence. » « Après la mort, nous aurons le choix entre la vie éternelle auprès de Dieu et le retour au néant. » L'homme peut décider de « refuser à tout prix toute relation à Dieu », et alors il disparaît « dans la mort éternelle, qu'on appellera l'enfer éternel », il n'existe plus. Comme nous le verrons plus loin, c'est refuser la dépendance dans l'être que nous avons à l'égard de Dieu, Dieu qui veut l'existence éternelle des âmes qu'il a créées.

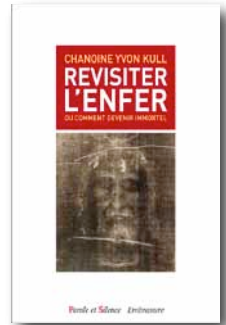
A l'appui de son idée que l'âme n'est pas immortelle, Yvon Kull cite une parole de Notre-Seigneur : « Craignez celui qui a le pouvoir de faire périr l'âme aussi bien que le corps ». En réalité Jésus a dit : « Ne craignez rien de ceux qui tuent le corps, mais ne peuvent tuer l'âme [c'est-à-dire les persécuteurs]. Craignez bien plutôt Celui qui peut faire périr corps et âme dans la géhenne »¹⁰. Dans la citation « arrangée » du chanoine Kull, les mots « dans la géhenne » ont disparu ! Si on avait un doute, on peut aller voir le passage parallèle dans l'Evangile de saint Luc¹¹ : « Ne craignez rien de ceux qui tuent le corps et après cela ne peuvent rien faire de plus. Je vais vous montrer qui vous devez craindre : craignez Celui qui, après avoir tué, a le pouvoir de jeter dans la géhenne ; oui,

(10) Mt 10, 28.

(11) Luc 12, 5.

je vous le dis, Celui-là, craignez-le. » On voit comme Jésus nous enseigne fortement la crainte de Dieu. Mais cette crainte, la théologie « moderne » ne veut pas en entendre parler.

Quand un journaliste lui pose cette question : « Cependant, le Christ a aussi parlé du "feu éternel préparé pour le diable et ses anges" après le Jugement dernier. Qu'en faites-vous ? », le chanoine trouve le moyen de répondre : « La phrase du Christ ne contredit pas l'idée d'une disparition totale après le Jugement dernier » (sic).



A notre époque une telle théorie ne peut que recevoir les approbations et applaudissements du monde et de ses médias. Et – peut-être par coïncidence – le pape a dit partager cette idée. Dans un article paru le 29 mars dernier dans le quotidien *La Repubblica*, le journaliste Eugenio Scalfari fait dire au pape François : « Les âmes pécheresses ne sont pas punies, celles qui se repentent obtiennent le pardon de Dieu et prennent place parmi celles qui le contemplant, mais celles qui ne se repentent pas, et ne peuvent donc pas être pardonnées, disparaissent. L'enfer n'existe pas, ce qui existe c'est la disparition des âmes pécheresses. » Comme dans les cas précédents de propos

embarrassants du pape, la Salle de presse du Saint-Siège a déclaré que cet article n'était pas une retranscription fidèle des paroles du pape, mais une « reconstruction » faite par le journaliste. Auquel le pape continue pourtant à accorder régulièrement des entretiens...

l'enseignement de la Révélation

Notre-Seigneur Jésus-Christ enseigne clairement l'existence et l'éternité de l'enfer pour les démons et pour les hommes pécheurs. En combien d'endroits des Evangiles rencontrons-nous la géhenne de feu ; le feu qui ne s'éteint pas ; les ténèbres extérieures où sont les pleurs et les grincements de dents ; la fournaise ardente où les anges jetteront ceux qui commettent l'iniquité ; le supplice éternel réservé aux méchants, etc. : il ne s'agit là que de ce que Jésus lui-même nous a dit.

En plus de ces endroits où l'enfer est mentionné explicitement, il en est question indirectement mais nettement en bien d'autres passages (les malédictions jointes aux béatitudes, la porte étroite, le mauvais riche, la robe de noce, etc.)¹².

(12) R.P. C. Spicq, *La révélation de l'enfer dans la sainte Ecriture*, dans *L'Enfer*, Revue des Jeunes, 1950.

Rappelons quelques paroles de Notre-Seigneur :

« *De même qu'on ramasse l'ivraie et qu'on la brûle au feu, ainsi en sera-t-il à la consommation du siècle. Le Fils de l'homme enverra ses anges ; ils ramasseront pour les mettre hors de son Royaume tous les fauteurs de scandales et tous les ouvriers d'iniquité et ils les jetteront dans la fournaise de feu ; là seront les pleurs et les grincements de dents* »¹³.

« *Si ta main ou ton pied te scandalise, coupe-les et jette-les loin de toi ; mieux vaut pour toi entrer dans la vie manchot ou boiteux que d'être jeté avec tes deux mains ou tes deux pieds au feu éternel* »¹⁴.

« *Allez-vous-en loin de moi, maudits, au feu éternel qui a été préparé pour le diable et ses anges. (...) Et ils s'en iront, ceux-ci au châtiment éternel, et les justes à la vie éternelle* »¹⁵.

Il est de foi que l'enfer n'aura pas de fin, c'est un état et un lieu de condamnation définitive, et qu'on y tombe si on meurt en état de péché mortel. Nier un de ces points, c'est perdre la foi. L'enseignement du catéchisme est limpide : « *Combien de temps les méchants resteront-ils en*

(13) Mt 13, 40-42.

(14) Mt 18, 8.

(15) Mt 25, 41 et 46.



*enfer ? – Les méchants resteront en enfer pour toute l'éternité »*¹⁶. La punition des pécheurs est éternelle comme le bonheur des justes est éternel.

Nous voyons par exemple la foi des premiers temps de l'Eglise dans le récit du martyr de saint Polycarpe, mort vers 155. Il répond au proconsul qui le menace de le jeter dans un brasier : *« Le feu dont tu menaces est un feu qui ne brûle qu'un moment et qui s'éteint peu après ; ce que tu ignores, c'est qu'il est un feu d'éternel punissement dont la flamme ne s'éteindra jamais pour le châtement des impies. »*

Dieu a menacé les pécheurs de l'enfer éternel, et il mettra ses menaces à exécution. Des menaces en paroles seulement seraient indignes de Dieu, et des menaces à exécution incertaine seraient inefficaces et inutiles. Les seules craintes proportionnées à la psychologie humaine sont les craintes éternelles. Il est bien vrai que ce dogme est effrayant ; mais Dieu l'a voulu ainsi, et c'est pour notre bien. Combien de Pères de l'Eglise, comme saint Basile, saint Jean Chrysostome ou saint Grégoire le Grand, n'ont cessé de prêcher la vérité de l'enfer éternel, car cette pensée nous est très profitable ! Elle a aidé bien des hommes à éviter le péché et à faire leur salut. Cette

(16) *Petit catéchisme de saint Pie X*, 1ère partie, chap. 3.

vérité redoutable, l'Eglise ne peut la dissimuler : *« En ce qui concerne la substance de cette vérité, l'Eglise a, devant Dieu et devant les hommes, le devoir sacré de l'annoncer, de l'enseigner sans aucune atténuation, comme le Christ l'a révélée, et aucune condition propre à une époque quelconque ne peut atténuer la rigueur de cette obligation »*, avertissait le pape Pie XII¹⁷.

Il est curieux de constater que les hommes de notre époque se proclament « adultes » et revendiquent la liberté, mais refusent les conséquences de leurs actes, ce qui est une preuve d'immaturation. La liberté implique la responsabilité morale, et saint Jean Chrysostome expliquait qu'elles sont un grand don de la bonté de Dieu.

L'homme moderne ne croit plus, ne prie plus, et s'attribue le droit d'user de la vie en toute indépendance. Ce qu'il veut surtout, c'est l'autonomie absolue de l'homme en face d'un Dieu indifférent ou trop bon, ou même l'autonomie de l'homme divinisé, sans personne au-dessus de lui, pour qu'il soit sans responsabilité future, sans punition à redouter.

La réponse au conditionalisme

Mgr Léonard qualifie la thèse du chanoine Kull d'originale. En fait il n'y a rien de nouveau sous le

(17) *Allocution aux prédicateurs de carême*, 23 mars 1949.

soleil, mais les hommes oublient vite... Le *Dictionnaire de théologie catholique*¹⁸ présente cette erreur sous le nom de « conditionalisme » : « Selon cette conception, les hommes qui, finalement, ne peuvent arriver à l'heureuse immortalité sont anéantis. La vie est un don ; un don ne s'impose pas. (...) L'homme est donc libre de se préparer une immortalité de bonheur, en employant bien, vertueusement, le don divin de la vie, ou d'y renoncer en renonçant à la vertu. Ainsi, qu'il fasse ce qu'il voudra ici-bas de crimes, d'impiétés, d'infamies, son châtement sera simplement l'anéantissement, le retrait du don de la vie. La vie éternelle est conditionnelle et facultative. » Cette doctrine, d'origine païenne ou gnostique, a repris vigueur au XIX^e siècle. Elle s'est surtout développée en Amérique, en particulier dans la secte des adventistes.

Et voici la réfutation : « L'enfer est la prolongation du péché par la liberté elle-même et non par Dieu qui ne fait que prolonger sa sanction tant que dure le désordre moral à réparer. Et ainsi, il n'y a pas de mal absolu en enfer, mais l'ordre absolu jusque dans le mal permis. Mais la vie, objecte-t-on, est un don gratuit, qu'on peut, par conséquent, refuser à volonté. Ici se trouve l'erreur radicale du conditionalisme ; nous sommes des créatures, faites uniquement pour le service et la gloire de Dieu :

(18) Article « Enfer », colonnes 85-86.

voilà la vérité ; la liberté n'a là rien à accepter ou à refuser : c'est l'obligation absolue fondamentale de tout notre être. Obéir, c'est notre bonheur dans la gloire de Dieu ; désobéir, c'est notre malheur, toujours dans la gloire de Dieu, fin inéluctable de la créature. »

Les damnés aimeraient disparaître pour ne plus avoir à souffrir, mais cela ne leur est pas possible : manquer son salut, ce n'est pas seulement se priver du bonheur, c'est entrer dans un malheur éternel. Cette éternité est juste, car le pécheur s'attache au péché pour l'éternité. Au chanoine Kull qui proclame que « Dieu nous veut libres, vraiment libres, Dieu ne veut rien nous imposer », saint Paul répond : « Par ton endurcissement et l'impénitence de ton cœur tu amasses contre toi un trésor de colère, pour le jour de la colère où se révélera le juste jugement de Dieu, qui rendra à chacun selon ses œuvres : à ceux qui par la constance dans le bien recherchent gloire, honneur et incorruptibilité : la vie éternelle ; aux autres, âmes rebelles, indociles à la vérité et dociles à l'injustice : la colère et l'indignation »¹⁹.

Si l'enfer est éternel, ce n'est pas que Dieu ne reçoive pas la pénitence, ou qu'il cesse d'être miséricordieux ;

(19) Rom 2, 5-8.



c'est que l'âme séparée du corps est à jamais fixée par rapport à sa fin dernière, elle ne peut changer. La volonté des damnés est fixée de manière immuable dans l'aversion de Dieu, dans le mal et la révolte. L'enfer est l'aboutissement du refus de se laisser sauver par Notre-Seigneur, du refus de la miséricorde de Dieu et de tout secours offert par lui, il est la punition d'un mépris obstiné de l'amour divin. Là se trouve l'explication dernière de l'enfer, dit saint Thomas²⁰ : Dieu punit éternellement parce que le péché est éternel.

Il faut bien se rappeler que ceux qui vont en enfer ne sont pas de pauvres malheureux. Ce sont des pécheurs impénitents qui, dans leur cœur et dans leur intention, se sont mis à la place de Dieu et ont refusé de l'aimer. Ils se sont opposés au Bien incréé et infini, préférant faire leur volonté à eux plutôt que la volonté de Celui qui est l'Être infini et leur Créateur. Les damnés sont des ennemis de Dieu, remplis de haine et d'ingratitude.

Le saint curé d'Ars disait : « *Ce n'est pas Dieu qui nous damne, c'est nous par nos péchés. Les damnés n'accusent pas Dieu... Ils s'accusent eux-mêmes* »²¹. En enfer tous les damnés voient avec une pleine évidence qu'ils se sont damnés par leur faute. Car tout

(20) *Somme théol.*, I^a 64, 2.

(21) *Pensées du Curé d'Ars*, présentées par l'abbé Nodet, ch. 7.

homme reçoit des grâces suffisantes pour se sauver, c'est absolument certain. Au moment de leur mort, Dieu leur a remémoré tous les moments de leur vie où il leur a montré la vérité ou le bien, il a essayé de les attirer, de les faire changer de vie, et où ils lui ont dit non, ils ont refusé cette lumière qui les éclairait et ce mouvement divin qui les pressait intérieurement. Ceux-là seuls sont passibles de l'éternelle damnation qui ont repoussé la grâce, en connaissance de cause et avec opiniâtreté.

Le mystère de l'enfer

Comprendre l'éternité de l'enfer, impliquerait de comprendre ce qu'est la malice infinie du péché, qui est le mépris de Dieu et de sa loi d'amour, le rejet de l'Amour infini se donnant à nous. Il faut accepter qu'en cette vie il y ait pour nous dans l'enfer une part de mystère, comme dans tous les mystères divins. Faute de voir parfaitement, nous devons incliner notre raison et croire ce que Dieu nous a révélé.

En créant des créatures libres – anges et hommes – qui puissent librement le préférer à tout, Dieu acceptait d'être rejeté par sa créature. De fait, il a créé des êtres tout en sachant à l'avance qu'ils finiraient en enfer. Il aurait pu faire un monde sans le péché, sans la Rédemption, sans l'enfer... Dans sa sagesse infinie, ce n'est pas le monde qu'il a voulu. S'il

a fait ainsi, c'est qu'un monde avec le mal est meilleur au total qu'un monde sans le mal. Les damnés sont là comme témoins éternels du malheur dont le Christ nous a délivrés. Si certains ne sont pas d'accord et veulent discuter avec lui, laissons-les à leur orgueil. Pour nous, adorons ses plans, et soyons certains que dans l'éternité nous pourrions admirer et louer sa sagesse et sa bonté infinies.

Et pensons à la souffrance du Cœur sacré de Jésus quand il parlait de l'enfer : Je fais tout pour sauver ces hommes, je vais aller jusqu'à mourir pour eux dans les pires souffrances pour leur montrer mon amour infini et l'horreur du péché. Et combien refusent de croire en moi et de m'aimer, endurent leur cœur, et préfèrent leur péché !

La justice divine

Le père Jean-Hervé Nicolas O.P. offre de belles considérations sur la justice divine :

« Se représenter les peines éternelles comme une vengeance de Dieu, une manifestation de sa colère contre le pécheur, est un grossier anthropomorphisme. Il ne faut pas que nous fassions Dieu à notre image. Mais c'est une autre manière de le faire à notre image que de lui prêter une pitié qui lui enlèverait le cœur de punir, quand la justice l'exige. Notre pitié est faite le plus souvent

pour une grande part de lâcheté et du peu d'intérêt que nous portons à la justice (...). Rien de tout cela ne peut se trouver en Dieu, et pour comprendre qu'il punisse avec rigueur il faut seulement se demander si la justice exige que la faute soit punie. »

« Dieu peut pardonner comme il veut, et il ne cesse de le faire. Mais le péché qui dresse actuellement la créature contre lui n'est pas susceptible de pardon, car il est aussi bien refus du pardon que de la soumission. Le pardon est un acte d'amour, et le damné se place lui-même et obstinément en dehors de l'amour.

Ne pas punir le damné serait pour Dieu accepter cette affirmation de soi contre Lui, qui est le péché même. Ce serait ratifier l'acte par lequel il est renié. Cela est inconcevable.

Encore une fois, ne faisons pas Dieu à notre image. C'est parce que nous ne sommes sûrs ni de notre bonté ni de notre justice que nous avons un peu honte de nous-mêmes quand nous punissons, et que nous trouvons une plus grande sécurité morale dans l'indulgence. La bonté de Dieu est infinie et n'a pas besoin de se prouver à elle-même. Sa justice aussi est infinie, c'est-à-dire parfaitement équitable, et ne saurait avoir honte d'elle-même. C'est en élevant notre esprit et notre cœur, dans la foi, jusqu'à cette transcendante perfection, que nous trouverons la voie

qui conduit à la pleine acceptation de ces sévérités divines que nous atteste la révélation »²².

Le message de Fatima

Certes le message de Fatima est une révélation privée ; mais Dieu a voulu lui donner des marques de crédibilité qui montrent son importance. Si la Sainte Vierge est venue montrer l'enfer à Fatima, c'est parce que le rappel de ce dogme nous était nécessaire.



A un dominicain américain, le père Thomas McGlynn, qui lui demandait en quoi consiste le message de Fatima, sœur Lucie répondit : « *La conversion des pécheurs, et le retour des âmes à Dieu. Cette idée a été répétée dans toutes les apparitions ; c'est pourquoi je considère que c'est l'essentiel du message* »²³. Le sujet central du message de Fatima, qui lui donne son unité, c'est le salut des pécheurs. La Sainte Vierge s'est montrée avant tout préoccupée par le salut des pécheurs. Si les peines de l'enfer n'étaient pas si terribles et éternelles, aurait-elle tant insisté pour que nous priions et fassions des sacrifices pour le salut des pécheurs ?

A compter de l'apparition du 13 juillet 1917 où elle a montré l'enfer aux trois enfants, ceux-ci n'arrêtèrent pas de faire des sacrifices pour que les pécheurs se convertissent et ne tombent pas dans l'enfer. « *La vision de l'enfer l'avait horrifiée à tel point que toutes les pénitences et les mortifications lui paraissaient peu de chose, pour arriver à préserver quelques âmes de l'enfer* »²⁴. Il s'agit de Jacinthe, mais cela vaut aussi pour les deux autres enfants.

Par la suite, sœur Lucie revint souvent sur le sujet de l'enfer. Ainsi, elle confia au père Umberto Pasquale : « *Ce qui m'est resté le plus gravé dans l'esprit et dans le cœur, ce fut la tristesse de cette Dame lorsqu'elle nous montra l'enfer ! Si la vision de l'enfer avait duré un instant de plus, nous serions morts de peur et d'épouvante. Cependant, une chose m'a encore plus impressionnée, ce fut l'expression douloureuse du regard de Notre-Dame !* »

Croyons à l'enfer, c'est une condition nécessaire pour ne pas y aller. Et demandons à la très sainte Vierge une immense compassion pour les pécheurs qui peuvent encore se convertir tant qu'ils vivent ici-bas, afin qu'ils échappent à la damnation !

ABBÉ HERVÉ GRESLAND

(22) *Dictionnaire de spiritualité*, article « Enfer », col. 741-742.

(23) Père MacGlynn : *Vision of Fatima*, Edit. Little and Brown, Boston, 1950, p. 61.

(24) *Mémoires de sœur Lucie*.



SOCIÉTÉ

ERDOĞAN PENSE SOUMETTRE L'EUROPE À L'EMPIRE MUSULMAN

Le président turc Recep Tayyip Erdoğan fête officiellement, depuis déjà quelques années, la date du 29 mai 1453, qui vit la conquête de Constantinople par Mahomet II, et celle du 26 août 1071, quand les seldjoukides d'Alp Arslân écrasèrent à Manzikert l'armée byzantine et fondèrent le premier Etat turc en Anatolie.

Imaginons que l'Union européenne propose de célébrer solennellement la victoire de Lépante de 1571 ou la libération de Vienne des Turcs de 1683. Les mass-médias du monde entier, sous l'emprise des "pouvoirs forts" qui régissent la politique mondiale, protesteraient de toute leur force contre cet acte provocatoire et islamophobe. Mais l'Union européenne ne prendrait jamais une telle initiative, car, dans son acte constitutif, le Traité de Lisbonne du 13 décembre 2007, elle a définitivement renoncé à toute référence à ses racines historiques. Et tandis qu'Erdoğan revendique avec orgueil une identité ottomane qui s'est affirmée contre l'Europe chrétienne, l'Union européenne substitue à la mention des racines chrétiennes l'idéologie du multiculturalisme et de l'accueil du migrant.

La Turquie menace l'Europe

L'offensive de l'islam contre l'Europe, au cours des siècles, s'est développée selon deux lignes directrices et a été menée par deux peuples différents : les Arabes du Sud-Ouest et les Turcs du Sud-Est. Les Arabes, après avoir conquis le Nord de l'Afrique, envahi l'Espagne et passé les Pyrénées, furent arrêtés par Charles Martel à Poitiers en 732. Ils commencèrent alors à se retirer progressivement pour être définitivement expulsés de la péninsule ibérique en 1492. Les Turcs, après avoir soumis l'Empire byzantin et une partie de l'Empire des Habsbourg, furent arrêtés à Vienne en 1683 par Jean Sobieski et à Belgrade en 1717 par Eugène de Savoie.

Aujourd'hui, l'avancée de l'islam suit les mêmes directions. Au Sud-Ouest, elle est promue par des pays



MARCHAND, G 2014

Le no man's land centre asiatique en 1991 et son destin © www.diploweb.com

comme l'Arabie Saoudite et le Qatar, qui financent les "Frères musulmans" et la construction d'un important réseau de mosquées dans toute l'Europe. Au Sud-Est, la Turquie exige d'entrer dans l'Union européenne, menaçant, si cela ne se fait pas, d'envahir notre continent de millions de migrants.

Le projet le plus dangereux est bien celui d'Erdoğan, qui aspire à devenir le "sultan" d'un nouvel empire ottoman déployant toute sa puissance du Moyen-Orient à l'Asie centrale¹. L'objectif d'Erdoğan est de placer la Turquie à la tête d'une

(1) L'empire turc, entre 1299 et 1923, parvint à s'étendre sur un vaste territoire qui des côtes nord-africaines arrivait au Caucase et aux portes de l'Italie et de l'Autriche.

zone encore plus vaste, qui s'étend à l'Ouest de la mer Caspienne, où cinq nouvelles républiques nées de la dissolution de l'Union Soviétique – l'Azerbaïdjan, le Turkménistan, l'Ouzbékistan, le Kazakhstan et le Kirghizistan – constituent le noyau d'une communauté où la religion islamique se fonde sur une identité ethnico-linguistique turcophone.

C'est à partir des années 90 que les Turcs ont commencé à présenter à « 200 millions de leurs compatriotes » des Etats turcophones de l'Est la nécessité de constituer « une communauté d'Etats, de l'Adriatique à la grande muraille de Chine », selon la formule du président de l'époque Halil Turgut Özal (1927-1993), qui aimait parler de l'arrivée d'un "siècle turc".

Erdoğan a repris ces idées, développées au cours de la dernière décennie par son ministre des Affaires étrangères Davutoğlu, jusqu'à son licenciement en 2016. Le fondateur de la Turquie moderne, laïque et sécularisée, Mustafa Kemal Atatürk, voyait dans l'islam un facteur déstabilisant. Ses successeurs, d'Özal à Erdoğan, estiment au contraire que l'islam peut constituer un élément de rassemblement et de cohésion sociale. Le système éducatif est un pilier du projet d'Erdoğan, pour répandre la charia, au-delà même des frontières turques, à travers la Diyanet, le ministère des Affaires religieuses, tant pour imposer, par le ministère de l'Éducation, l'identité linguistique supprimée par la révolution kémaliste. La réislamisation de ces territoires, par la construction de mosquées et le soutien offert à la subsistance des imams, s'est accompagnée d'investissements culturels pour réintroduire l'étude de la culture ottomane dans les écoles et les universités.

Faisant référence à l'époque de l'Empire ottoman, Erdoğan a affirmé : *« Ceux qui pensent que nous avons oublié les terres d'où nous nous sommes retirés en pleurant il y a cent ans, se trompent. Répétons chaque fois que l'occasion se présente que la Syrie, l'Irak et autres lieux, sur la carte géographique de nos cœurs, ne sont pas différents de notre patrie. Nous luttons*



Recep Tayyip Erdoğan et Emmanuel Macron à Paris le 5 janvier 2018

pour que jamais ne flotte un drapeau étranger en aucun lieu où est récité un adhan [l'appel islamique à la prière dans les mosquées]. Ce que nous avons fait jusqu'à présent n'est rien au regard des attaques encore plus importantes que nous sommes en train de planifier pour les prochains jours, inshallah [si c'est la volonté d'Allah] ».

Le premier objectif déclaré par Erdoğan est la reconquête des îles grecques de la mer Egée. Le leader turc a affirmé qu'en 1923 la Turquie « a vendu » les îles grecques qui « nous appartenaient » et où « se trouvent encore nos mosquées, nos sanctuaires ». Erdoğan a indiqué l'échéance de 2023, centenaire de la République turque et du traité de Lausanne, qui a établi les frontières qu'il demande aujourd'hui de rediscuter. Ce ne sont pas uniquement des mots. En 1974, la Turquie a occupé *manu militari* une partie de l'île de Chypre et aujourd'hui, sous le prétexte de la « guerre contre le terrorisme », a conquis un large pan de territoire

syrien le long de la frontière entre les deux pays.

Mais les menaces les plus graves sont celles qui pèsent sur l'avenir de l'Europe, qu'Erdoğan pense soumettre à son Empire. « *L'Europe sera musulmane, si c'est la volonté d'Allah* », a annoncé le député de son parti (AKP), Alparslan Kavaklioglu, rappelant ce qu'Erdoğan lui-même a déclaré ouvertement : « *Les musulmans sont l'avenir de l'Europe* ». « *La fortune et la richesse du monde se déplacent de l'Occident à l'Orient. L'Europe traverse une période que l'on peut qualifier d'extraordinaire. Sa population diminue et vieillit. Elle a une population très âgée. Et c'est pourquoi des personnes viennent de l'étranger pour y trouver du travail. Mais l'Europe a ce problème que tous les nouveaux arrivants sont musulmans. Ils viennent du Maroc, de la Tunisie, de l'Algérie, de l'Afghanistan, du Pakistan, de l'Irak, de l'Iran, de la Syrie et de la Turquie. Ceux qui viennent de ces pays sont musulmans. Nous en sommes arrivés au point que le nom le plus courant à Bruxelles, en Belgique, est Mohammed. Et le second nom plus répandu est Melih, le troisième Aisha* ».

L'Europe garde le silence

Erdoğan sait que Bruxelles, capitale de l'Union européenne, est la ville où l'islam est déjà actuellement la première religion, où un citoyen sur trois est musulman, et le nom le plus fréquemment donné à l'état

civil parmi les nouveaux résidents est Mohammed. Son arme, comme celle des Frères musulmans, est la conquête démographique de l'Europe dans les prochaines décennies. Mais aujourd'hui déjà, si elle entrait dans l'Europe, la Turquie serait la première nation de l'Union par sa population, en comptant aussi ses citoyens qui résident sur le continent européen. Il faut rappeler en effet qu'en terme numérique, les Turcs représentent la deuxième communauté en Allemagne, aux Pays-Bas, en Autriche, au Danemark et en Bulgarie, et qu'Erdoğan les incite à ne pas perdre leur identité. « *Les Turcs à l'étranger devraient rester turcs quelle que soit leur nationalité* », a proclamé le sultan, allant jusqu'à qualifier l'assimilation de « *crime contre l'humanité* ».

Face à l'arrogance d'Erdoğan, l'Europe non seulement n'agit pas, mais garde le silence. Elle se tait sur la violation des droits de l'homme en Turquie, sur l'invasion du Kurdistan syrien, sur le blocus naval imposé à la plateforme de l'ENI à Chypre, sur les menaces contre les îles grecques. Et sur l'annonce de l'islamisation prochaine de notre continent, c'est non seulement l'Union européenne, mais aussi l'Eglise qui garde le silence. Et c'est ce silence coupable qui fait la force d'Erdoğan.

ROBERTO DE MATTEI

(Correspondance européenne - 27/04/2018)



VIE DE LA TRADITION

JOURNAL DE ROUTE DU SUPÉRIEUR DU DISTRICT DE SUISSE

9 - 15 mars 2018

Tout va très bien (ou presque). C'est l'impression que je retire de ma visite canonique au prieuré de Wil. Les trois prêtres remplissent fidèlement et inlassablement leur devoir. Le personnel de l'école privée Saint-Dominique Savio est heureux et satisfait de travailler à l'intérieur et pour une institution catholique. Les fidèles, qu'ils soient adultes ou adolescents, sont entourés et encouragés. Ils font de leur mieux.

En même temps que mes encouragements, je me permets de glisser ici le petit commentaire que voici : j'espère me tromper, mais il me semble que jadis, il y avait davantage de monde à la messe en semaine.

26 - 28 mars 2018

J'accepte volontiers l'invitation de l'abbé Pirmin Suter à prêcher une récollection aux gymnasiens et élèves de 3^e année de l'Institut Sancta Maria de Wang. Pour profiter pleinement des exercices dans le calme, les grands étudiants,

plus zélés que les petits, se rendent à Lantsch dans les Grisons où une maison de vacances est louée pour deux nuits. Les grands prennent les choses au sérieux. A l'évidence, il y a un bon esprit à l'école. Grâce aux éducateurs naturellement, mais aussi grâce aux grands étudiants eux-mêmes qui sont un exemple pour les petits.

Les conférences, les méditations, les prières ainsi que la sainte messe ont lieu dans l'église du village.

Après deux jours de travail bien remplis, la fin de la retraite sonne et le silence est levé. Les garçons sont autorisés à parler et à faire du bruit. Il ne se passe pas cinq minutes avant qu'une bataille de coussins soit organisée.





Deux jours ne suffisent pas pour faire des saints. Et plus vrai encore : les garçons restent des garçons !

Pour terminer, un mot au sujet du cuisinier. Vous serez étonnés d'apprendre que l'abbé Pirmin Suter a confié cette tâche à l'abbé Severin Zahner. Il s'en est tiré à merveille !

1^{er} avril 2018

Dimanche de Pâques, la plus grande fête de l'année liturgique, un accident se produit dans le Val Vigezzo, un prolongement des Centovalli entre la frontière tessinoise et Domodossola.

Un éboulement ensevelit une voiture sur la route. Un couple de Tessinois est tué. Il s'agit de la sœur de M. Cesare Scolari¹ et de son mari.

(1) M. et Mme Scolari, ainsi que leurs trois filles, sont connus de nos lecteurs, car ils assistent régulièrement au pèlerinage de Flüeli et à d'autres événements du district.

Ils avaient rempli leurs obligations dominicales le matin de Pâques. En route pour Ré, lieu de pèlerinage bien connu, ils avaient l'intention d'assister à une seconde messe dans l'après-midi. Mais la voiture fut écrasée sous la masse de pierres.

"Tu ne connaîtras ni le jour ni l'heure" (Mt 25, 13), dit Notre-Seigneur. C'est pourquoi nous disons bienheureuses les personnes qui sont toujours prêtes.

Le mari aurait célébré son 55^e anniversaire trois jours plus tard. Sa femme, spécialement inspirée cette année, lui avait déjà remis un cadeau quelques jours auparavant. Une gentille attention avant que le couple entame ensemble sa marche dans l'éternité.

2 - 3 avril 2018

Lundi de Pâques, dans l'après-midi, nouvel accident tragique. Au Tochuhorn dans la région du Simplon,



Marco
Brignoli

Elena Scolari
Brignoli

Roman Buchs, 26 ans, originaire de Jaun et membre du KJB, est entraîné dans le vide par une plaque de neige qui a cédé. Une chute de 150 mètres occasionnant de graves blessures à la tête. Un hélicoptère d'Air-Zermatt l'emmena à l'hôpital de l'Ille à Berne tandis que l'abbé Mörgeli se rend auprès du mourant pour lui donner les derniers sacrements.

Je suis informé de l'événement pendant mon déplacement à Salvan. En entrant dans la chapelle je demande aux sœurs de prier pour le mourant. Cela va de soi : Roman est représenté sur l'affiche du pèlerinage Ecône - Saint-Maurice. C'est lui qui conduit le



Roman Buchs
13. 2. 1992 - 3.4.2018

pèlerinage, portant la statue de saint Maurice sur ses épaules.

Après une nuit de veille, mardi matin à 05h29, l'abbé Mörgeli nous envoie le message suivant : *“Entouré de toute sa famille en prière et réconforté par les sacrements, Roman Buchs est entré dans l'éternité ce matin à 03h30. Accidenté lors d'une excursion à ski dans la région du Simplon, il avait subi de graves lésions cérébrales. Nous venons de célébrer la sainte messe pour lui et pour sa famille à laquelle nous présentons nos plus sincères condoléances.”*

Roman Buchs était en fait très bien préparé pour sa mort. Il venait de suivre une retraite auprès du Père Marziac en France pendant la semaine sainte.

Cette mort, au-delà d'une douleur profonde pour ses parents, pour sa famille et pour les jeunes du KJB, est aussi une énorme perte. Qui reprendra le flambeau en tant que modèle et chef de groupe au KJB ?

Seigneur, donnez le repos éternel à ces trois défunts et le courage et la force aux familles endeuillées !

14 avril 2018

Les bancs de l'église Saint-Joseph de Littau sont bien remplis pour la messe solennelle. Quelques fidèles qui, pour des raisons de santé, ne





peuvent pas participer au « pèlerinage des vocations » ont à cœur d'assister au moins à la messe, montrant ainsi leur profond engagement pour cette cause. Après la messe, quelque 230 pèlerins, se mettent en route direction Werthenstein. Un parcours presque sans dénivelé facilitant la prière et le chant. Cheminant sur la rive de l'Emme, les pèlerins bénéficient d'une vue imprenable tantôt sur la rivière, tantôt sur le Pilatus.

Werthenstein était anciennement l'un des plus grands sites de pèlerinage de la Suisse. En 1630, par exemple, 40'000 pèlerins s'y sont rendus. Le pèlerinage a atteint son apogée au XVIII^e siècle avec 80'000 pèlerins. On y vénérât une pieta en bois arrivée en 1528 du village bernois de Freibach à cause de la réforme protestante. Que Notre-Dame de Werthenstein, médiatrice de toutes grâces, nous donne de nombreuses vocations !

15 avril 2018

L'abbé Thibaud Favre, l'apôtre du canton du Jura m'invite pour les confirmations. Tout est si bien organisé que même les suisses allemands en ont des complexes. Un nombre considérable d'enfants et d'adultes reçoivent aujourd'hui le sacrement de confirmation. Ceux dont l'évêque oindra le front avec le saint chrême ne sont pas tous natifs de la région.



Sont aussi présents des fidèles de Genève, de Chexbres, d'Enney et de Bâle, cela en raison du fait qu'aucune autre confirmation n'aura lieu en Suisse romande cette année et que l'on ne veut pas faire attendre plus longtemps ceux qui ont été baptisés durant la nuit pascale.

Mgr Bernard Fellay, l'évêque qui conféra le sacrement, a fêté il y a peu son anniversaire. Durant le repas il se voit offrir par les fidèles de Delémont une délicieuse tarte aux abricots. Quel cœur de valaisan ne se réjouit-il pas à la vue d'une telle pâtisserie qui, de surcroît, est richement décorée des armoiries de l'évêque ? Juste un mot au sujet des abricots. Puisque ce n'est pas encore la saison, les fruits se trouvent sous la forme liquide ! p.s.





LA MISSION DES APÔTRES

Comme mon Père m'a envoyé, moi aussi je vous envoie. (Jn 20, 21)

Nous avons vu l'appel des Apôtres et la préparation à leur mission.¹

C'est l'œuvre du Saint-Esprit de transformer les disciples et d'en faire les authentiques et ardents témoins du Christ Jésus : *Le Paraclet, l'Esprit-Saint, que le Père enverra en mon nom, vous enseignera toutes choses, et vous rappellera tout ce que je vous ai dit. (...) Il me glorifiera, parce qu'il recevra de ce qui est à moi, et vous l'annoncera.*²

*Vous recevrez la force du Saint-Esprit qui descendra sur vous ; et vous serez mes témoins à Jérusalem, et dans toute la Judée et la Samarie, et jusqu'aux extrémités de la terre.*³

Baptisés et confirmés dans l'Esprit-Saint

«Après la venue du médiateur, la puissance du Saint-Esprit s'est manifestée en ceci au cœur du genre

humain : elle a lavé les élus de Dieu dans l'eau du baptême et les a embrasés du feu du divin amour.»⁴

Les évangiles ne nous précisent pas que les Apôtres aient été baptisés d'eau, mais la foi nous l'enseigne : *Celui qui croira et sera baptisé sera sauvé.*⁵ Et saint Jean affirme : *Jésus [...] faisait plus de disciples et baptisait plus que Jean [Baptiste], quoique Jésus ne baptisât pas lui-même, c'étaient ses disciples qui baptisaient.*⁶ On doit donc croire que les Apôtres ont été baptisés, dans les premiers mois de la vie publique du Sauveur, avant de conférer à leur tour le sacrement de vie.

(4) Saint Grégoire le Grand.

(5) Mc 16, 16.

(6) Jn 4, 1-2. Il y a cependant divergence entre les Pères de l'Église : les uns pensent qu'il s'agit du baptême de pénitence, comme celui de Jean ; les autres sont d'avis que c'est déjà le baptême chrétien (Cf. Crampon, *La Sainte Bible commentée*, t. 6, note Jn 3, 22). Nous suivons cette deuxième interprétation.

(1) Cf. *Le Rocher c'est le Christ*, n°112 – avril - mai 2018.

(2) Jn 14, 26 ; 16, 14.

(3) Ac 1, 8.

Selon Origène et d'autres Pères, Notre-Seigneur y fait allusion avant la sainte institution de l'Eucharistie, le *bain* (du baptême) rend l'âme apte à participer au sacrifice et banquet eucharistique, et le *lavement des pieds* évoque le sacrement de pénitence qui peut se réitérer: *Celui qui s'est baigné n'a plus besoin que de se laver les pieds, car il est pur tout entier. Vous êtes purs, mais non pas tous.*⁷ Etant en état de grâce, il suffisait qu'ils fussent «purifiés de leurs fautes légères»⁸.

«Même si quelqu'un paraît être aussi parfait qu'il se peut parmi les hommes, il est impossible que l'âme ne soit souillée en rien. En constatant les différences entre les péchés et



en saisissant ce qui est péché en toute précision et rigueur de terme, tu verras pourquoi les pieds ont aussi besoin

d'être lavés par Jésus. C'est pourquoi Jésus dit à Pierre: *Si je ne te lave pas, tu n'auras point de part avec moi.*⁹

Ainsi, la communion sacramentelle ne rend pas l'état de grâce si nous l'avons perdu, mais, parmi ses nombreux effets, elle «remet

les péchés véniels et préserve des péchés mortels.»¹⁰ Puis, les Apôtres ont été confirmés par l'Esprit-Saint le jour de la Pentecôte, c'est-à-dire cinquante jours après la Résurrection de Jésus-Christ et dix jours après son Ascension. «Le Saint-Esprit confirma les Apôtres dans la foi, les remplit de lumière, de force, de charité et de l'abondance de tous ses dons.»¹¹ Pensons souvent à la grâce de notre baptême et de notre confirmation, et que ces sacrements soient la double source quotidienne de notre vie chrétienne. Le saint rosaire saura les entretenir en nous.

Après la Pentecôte

*Par toute la terre, leur voix est allée, et leurs paroles jusqu'aux extrémités du monde.*¹² *Annum Domini*: La date de naissance de Jésus a été calculée par Denys le Petit, moine érudit du VI^e siècle. Selon cette datation désormais adoptée, mort, résurrection et ascension du Christ eurent lieu en 33, la Pentecôte également¹³.

Les Apôtres résidaient à Jérusalem et, de là, faisaient des missions de plus en plus éloignées. En 36 survint la première persécution violente, suscitée par les Juifs: le diacre

- (10) Catéchisme de saint Pie X.
- (11) Ibid.
- (12) Ps 18, 5.
- (13) En fait il y a deux datations probables et adoptées par de nombreux exégètes : le 7 avril 30 et le 3 avril 33.

(7) Jn 13, 10.
 (8) Fillion, exégète.
 (9) Origène.

saint Etienne fut lapidé et son cousin, Saul, allant arrêter les chrétiens à Damas, se convertit miraculeusement, devenant saint Paul. Les disciples s'éloignèrent de Jérusalem ; saint Pierre s'établit à Antioche, vers l'an 38. Cependant tous revenaient souvent à Jérusalem.

Une seconde persécution fut suscitée en 42 : *Le roi Hérode Agrippa mit les mains sur quelques membres de l'Eglise, pour les maltraiter. Il fit mourir par le glaive Jacques, frère de Jean. Et voyant que cela plaisait aux Juifs, il fit arrêter Pierre.*¹⁴ Pierre fut miraculeusement délivré par l'ange, et les Apôtres se dispersèrent, selon ce qu'expliquera saint Paul aux Juifs : *C'est à vous d'abord qu'il fallait annoncer la parole de Dieu ; mais puisque vous la rejetez et que vous vous jugez indignes de la vie éternelle, voici que nous nous tournons vers les Gentils.*¹⁵

Les Apôtres se réunirent deux fois encore à Jérusalem : lorsque la Sainte Vierge, sentant sa fin prochaine, demanda à Jean de l'y ramener pour y achever sa vie. Tous accoururent et constatèrent son tombeau vide et emplis de fleurs merveilleuses (selon la tradition et les apocryphes). La célébration de la glorieuse Assomption de Marie est très ancienne. Puis, au premier concile qu'ils tinrent, en 50.

(14) Ac 12, 1-3.

(15) Ac 13, 46.

Apôtres et martyrs



Pierre évangélisa la Samarie, Antioche, puis Rome où il fut crucifié la tête en bas (67). Il est symbolisé par deux clefs, l'une d'or, l'autre d'argent, clés du ciel et de la terre symboles du pouvoir de lier et de délier conféré par le Christ.

Elles sont unies parce que le pouvoir d'ouvrir et de fermer est un.

Paul était un juif de la diaspora ; sa conversion, l'étendue de sa mission et ses pérégrinations sont connues par les Actes des Apôtres et ses Lettres.

Citoyen romain de par son père, il mourut décapité à Rome (67).



André fut le premier disciple du Seigneur. Il partit prêcher l'Évangile tout autour des côtes de la mer Noire. Sous l'empereur Néron, à Patras, en l'an 60, après avoir été fouetté sévèrement, il fut crucifié sur une croix en X¹⁶, où il resta deux jours vivant et exhortant

(16) Appelée aussi croix de saint André.

les fidèles à ne point le délivrer et prêchant du haut de cette douloureuse chaire.

Jacques, fils de Zébédée, évangélisa l'Espagne, dont il est le patron. Mission difficile et ingrate, où il n'aurait fait que sept conversions, *los siete varones*, les sept saints hommes. Selon la tradition espagnole, découragé, il jouit d'une apparition de la très sainte Vierge Marie encore en vie: Notre-Dame del Pilar ¹⁷ (vers l'an 40).



Il est le premier apôtre martyr, décapité à Jérusalem (42), le seul dont la mort est rapportée dans les Ecritures. Son saint corps fut rapporté par ses disciples et enseveli au Champ des étoiles, Compostelle, devenu le 3^e centre de pèlerinage après Rome et Jérusalem. Il est symbolisé par la célèbre coquille des pèlerins.



Jean, le plus jeune des apôtres, prêcha en Samarie avec Pierre. Il s'établit ensuite à Ephèse, évangélisant l'Asie Mineure et fondant de

nombreuses Eglises. Il vivait avec la Vierge Marie, confiée à ses soins. Martyrisé, en 95, par ébullition dans un bain d'huile ¹⁸, il n'en mourut point; condamné aux mines sur l'île-prison de Patmos, il y reçut la révélation de l'*Apocalypse*. Libéré, il retourna à Ephèse, où il mourut paisiblement, en l'an 100. Il est représenté par un aigle, parfois avec un calice.



Philippe partit évangéliser des régions d'Asie Mineure et prêcha aux Scythes. Crucifié, comme Simon-Pierre la tête en bas, il fut achevé à coups de pierres. On le représente avec la croix de son supplice pourvue d'une longue hampe par laquelle il aurait exorcisé un dragon. ¹⁹



Barthélémy a évangélisé l'Arabie et la Mésopotamie, en ce qui est le sud-est de la Turquie actuelle. Il fut martyrisé en Arménie par flagella-

(18) Liturgiquement fêté le 6 mai, jusqu'à 1962.

(19) Sa tombe, dit-on, a été retrouvée, fin juillet 2011, à Hiérapolis (Pamukkale, Turquie) sous les vestiges d'une ancienne église, près de son *martyrii locum*.

(17) Vision commémorée par la basilique du même nom, à Saragosse.

tion. Il est symbolisé par un grand couteau avec lequel il fut écorché vif avant d'être crucifié, puis décapité.



Thomas évangélisa et baptisa de nombreuses personnes qui formèrent la première communauté chrétienne des Indes, fondant au total sept Eglises dans le Kerala. Une tradition sérieuse porte ses pas et sa parole jusqu'en ce qui est aujourd'hui l'Amérique du Sud, puis il revint en

Inde. En l'an 72, alors qu'il priait dans une grotte près de Madras, il fut transpercé par une lance. Il est le patron des juges, mais aussi des architectes et artisans en bâtiment. On le représente avec une équerre.

Matthieu, publicain, c'est-à-dire collecteur des impôts romains, est remarquable par la promptitude et la générosité de sa réponse à l'appel de Jésus. Il partit évangéliser l'Éthiopie où il fut secondé par l'eunuque de la reine baptisé par le diacre Philippe. Deux sorciers, Zaroès et Arfaxar, annoncèrent au roi qu'il ne pouvait sauver son fils Euphranor mourant, mais l'eunuque amena à

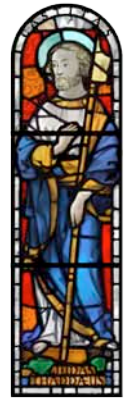


la cour Matthieu qui le ressuscita. Il mourut martyr en Éthiopie, en 61 ; son corps fut transféré à Salerne, où une basilique fut spécialement érigée. Il est le Saint patron des percepteurs et des comptables.



Jacques, fils d'Alphée, resta à Jérusalem, premier évêque de la ville et de la Palestine. Jeté du haut du pinacle sud-est du Temple, il survécut à la chute, alors ses ennemis l'achevèrent à coups de foulon. C'était le même promontoire où Satan avait amené Jésus au cours des tentations.

Jude, Thaddée, selon la tradition, s'est rendu en Syrie, en Mésopotamie et en Arménie. Les récits l'associent souvent avec Simon le Zélote qui le rejoignit en Mésopotamie. Il aurait été exécuté dans la ville de Maku appartenant alors au Royaume d'Arménie²⁰. Une tradition mentionne son tombeau à Beyrouth. Thaddée ou Jude, est invoqué comme patron des causes désespérées et symbolisé par une hallebarde, instrument de son supplice.



(20) Aujourd'hui au nord de l'Iran.



Simon, le Zélote, on ne sait rien de précis sur sa vie, il aurait prêché chez les Berbères, puis avec Jude en Perse, en Egypte. Il souffrit le martyre, découpé à la scie comme le prophète Isaïe. La scie est son attribut spécifique.

Matthias, de la tribu de Judas, fut choisi en remplacement du traître Judas. Il eut en partage la Judée, puis l’Ethiopie. Après avoir converti et fait de nombreux miracles, il rendit son témoi-

gnage à Sébastopolis : pendant qu’on le lapidait, il fut frappé de la hache.

Barnabé a aussi le titre d’Apôtre, et les évangélistes **Luc** et **Marc** sont considérés au même rang. Avec saint Paul, ils se joignent aux Douze pour étendre et fonder la sainte Eglise. Il est formidable de voir ces seize hommes, d’origines et tempéraments si divers, tous unis par la charité au Christ et, si nous pouvons méditer les mystères du rosaire, c’est grâce à leur témoignage jusqu’au sang versé.

SACERDOS

LES VITRAUX DE L’ÉGLISE DU SAINT-ESPRIT À DELÉMONT

L’article ci-dessus est illustré par les vitraux de l’église du Saint-Esprit à Delémont (Jura), un lieu de culte construit par la Fraternité sacerdotale Saint-Pie X en 1989 (architecte : Félix Porcellana, Lausanne) et consacré le 13 octobre 1990 par Mgr Bernard Tissier de Mallerais, évêque auxiliaire de la Fraternité sacerdotale Saint-Pie X.

L’église est ornée de 19 vitraux de Christof Häfliger, artiste qui s’est illustré dans la technique du vitrail dans plusieurs lieux de culte de la Tradition : l’église de la Sainte



Trinité à Wil (SG), l’église du Sacré-Cœur à Oensingen (SO), la chapelle Sainte-Thérèse à Bâle (BS), la chapelle du Noviciat Sainte-Thérèse à Salvan (VS) et la chapelle Notre-Dame de Lourdes aux Rousses (Jura, France).

Les vitraux de Delémont – complétés par une fresque de la Pentecôte du même artiste et peinte en 2001 – montrent les sujets suivants :

- *les 4 du chœur (2000), figurent le chaos introduit dans le monde par le péché originel et le mystère de l’Annonciation qui en marque le rachat ;*
- *les 3 à la tribune (2007), représentent le baptême du Christ et les anges qui servirent Notre-Seigneur après son jeûne au désert ;*
- *les 12 vitraux de la nef (2009), représentant les 12 Apôtres et les 12 fruits du Saint-Esprit (inscrits au-dessus des têtes des Apôtres).*



NOUVELLES DE SUISSE ET D'AILLEURS

CHARLES MAURRAS (1868-1952)

Cette année, selon une coutume récente, pour commémorer certains noms dans les domaines artistiques, littéraires, politiques et certains événements... de l'histoire nationale, fut proposée la date anniversaire de la naissance de Charles Maurras (20 avril 1868). Aussitôt dans tous les journaux, des pigistes reprirent, en explication de texte, la différence entre célébration et commémoration. Pas question de commémorer celui qui a étrillé de belle manière les mensonges républicains ! C'était sans compter avec les comités de vigilance de la pensée correcte contemporaine.



(...) Le comité d'experts donna ses analyses et conclusions qui ont paru dans un ouvrage de 340 pages édité par le *Haut comité des commémorations nationales*. Tous les "vieux ennemis" de l'écrivain royaliste : "le mensonge, les compromis, les lâchetés" (E. Rostand) se réveillèrent. Des

groupes de pression tels ceux des loges appuyèrent les interventions véhémentes des associations juives (CRIF...), toutes soutenues par un jeune préfet devenu délégué interministériel de l'antiracisme, Frédéric Potier.

En quelques heures, ils ont obtenu la suppression des deux pages consacrées à l'auteur de *l'Enquête sur la monarchie*, *La Démocratie religieuse*, etc. Françoise Nyssen, ministre de la Culture, fut prise, semble-t-il, au dépourvu, elle avait préfacé l'ouvrage qui était déjà diffusé. Elle avait bonne mine. Consciente de sa "boulette", elle trancha rapidement : elle fit jeter le livre au pilon. Remanié, il ressortit très vite... sans les deux pages devenues "inacceptables" comme disent les politiques sans vocabulaire.

Henri Servien

(*Lectures françaises – mars 2018*)

☞ Dix des douze membres du *Haut comité des commémorations nationales* ont annoncé aujourd'hui leur démission collective à la ministre de la Culture Françoise Nyssen

qui avait retiré le nom de Charles Maurras du Livre des commémorations nationales 2018. « *La décision que vous avez prise de retirer le nom de Charles Maurras de la longue liste de faits mémorables établie par notre Haut-Comité au titre de l'année 2018 – après l'avoir d'abord ratifiée par une préface élogieuse – et d'interrompre la diffusion du Livre des commémorations nationales nous rend impossible, à notre plus vif regret, de continuer de siéger dans cette instance.* »

Yves Daoudal (*yvesdaoudal.hautetfort.com* – 21/03/2018)

☞ Loin de lui nuire, ce refus le grandit : il s'inscrit dans la droite ligne de l'ignorance vulgaire dont la société contemporaine est responsable et que prévoyait l'auteur de *l'Avenir de l'intelligence*. D'ailleurs, l'Académie française mise à part dans laquelle il ne voyait que l'action de Richelieu, Charles Maurras se montrait parfaitement indifférent aux honneurs et distinctions que pouvait distribuer un régime catastrophique. La République reste logique dans sa haine des supériorités : elle dit hier à Lavoisier "*La République n'a pas besoin de savants, ni de chimistes ; le cours de la justice ne peut être suspendu*". Elle nie aujourd'hui le génie de Charles Maurras. Gérard Bedel (*Lecture et Tradition* – avril 2018)

LA FIGURE D'UN OFFICIER FRANÇAIS

A 44 ans, la vie du lieutenant-colonel Arnaud Beltrame a basculé le vendredi de la Passion, 23 mars 2018. Dépêché sur les lieux d'une prise d'otages qui se déroulait dans un supermarché de Trèbes, près de Carcassonne (Aude), le militaire a échangé sa place contre celle d'une femme prisonnière d'un djihadiste franco-marocain.¹

Laissant son téléphone ouvert afin de permettre aux autorités de déclencher l'assaut au moment opportun, le militaire a été blessé par balles par le terroriste, Radouane Lakdim, qui lui a également porté plusieurs coups de couteau à la gorge. Emporté d'urgence à l'hôpital de Carcassonne, il a succombé à ses blessures la nuit suivante. D'après le rapport d'autopsie, ce sont les lésions mortelles portées par le couteau de l'égorgeur qui lui ont été fatales². (...)

Au fil des heures, le portrait du lieutenant-colonel, dont la figure aux traits droits et aux yeux clairs a

(1) Cette mère d'une petite fille, caissière dans le supermarché, a affirmé que le gendarme avait donné sa vie pour elle, qu'il était mort afin qu'elle vive.

(2) Le terroriste a également abattu trois autres personnes : Jean Mazières, le passager d'une voiture, Hervé Sosna, un client, et Christian Medves, le chef boucher du supermarché. Seize autres personnes ont été blessées par le fanatisé.

été diffusée, s'est peu à peu précisée. Officier brillant, « esprit résolument offensif face à l'adversité », ainsi que le note un rapport de l'EMIA (Ecole militaire interarmes) dont il était sorti major de promotion, l'homme était chevalier de l'Ordre national du Mérite et attaché à son pays. Sa mère a déclaré que sa raison de vivre était de défendre la patrie.



Mais il fut surtout « un chrétien au plus profond de son être », a ajouté Mgr Antoine de Romanet, évêque aux armées. Pourtant, quoique baptisé dans une famille peu pratiquante, Arnaud Beltrame aurait adhéré à la franc-maçonnerie en 2008. D'après un communiqué du grand maître de la Grande Loge de France, il avait été initié à la loge Jérôme Bonaparte de Rueil-Nanterre il y a dix ans et venait régulièrement aux séances de la secte.

Cela ne cadre pas avec sa conversion au catholicisme et ressemble à une opération de récupération, relève *Le Salon beige*. D'ailleurs, le journal *La Croix* dans son édition du 25 mars 2018 écrit qu'Arnaud Beltrame « avait depuis quelques années pris ses distances avec la franc-maçonnerie, selon le témoignage d'un proche ».

En effet, il s'était converti à près de 33 ans, et avait fait sa première communion et reçu la confirmation après deux ans de catéchuménat, en 2010.

En 2016, « au hasard d'une rencontre lors d'une visite de notre abbaye », a déclaré le Père Jean-Baptiste Golfier, chanoine de l'abbaye Sainte-Marie de

Lagrasse, l'officier demandait au prêtre de le préparer au mariage religieux³, qui devait être célébré dans la région de Vannes le 9 juin prochain.

A partir de cette rencontre avec les religieux, le militaire et celle qu'il devait épouser devinrent assidus aux offices – dans le rite latin traditionnel – et aux enseignements de l'abbaye. De plus, le Père Jean-Baptiste précise dans l'hebdomadaire *Famille chrétienne* qu'il a pu donner l'extrême-onction à l'officier ainsi que la bénédiction apostolique *in articulo mortis*, quelques heures avant son décès.

Le djihadisme a, le 23 mars 2018, subi une cuisante défaite dans notre pays : loin de répandre la terreur, la sanglante prise d'otages de Trèbes a, contre toute attente, redonné leur fierté aux Français qui peuvent désormais voir à travers l'acte héroïque d'Arnaud Beltrame la figure d'un homme revenu peu à peu à la foi catholique de ses ancêtres, et fier des racines chrétiennes de son pays : « seule sa foi peut expliquer la folie

(3) Arnaud Beltrame et sa fiancée Marielle Vandenburg sont mariés civilement depuis le 27 août 2016.

de ce sacrifice qui fait aujourd'hui l'admiration de tous », conclut le Père Jean-Baptiste.

Le chef de l'Etat, Emmanuel Macron, a pour sa part déclaré que le lieutenant-colonel Arnauld Beltrame méritait « respect et admiration de la nation tout entière ».

(fsspx.news – 26/03/2018)

☞ La femme d'Arnauld Beltrame a déclaré : « *On ne peut comprendre son sacrifice si on le sépare de sa foi personnelle. C'est le geste d'un gendarme et le geste d'un chrétien. Pour lui les deux sont liés, on ne peut pas séparer l'un de l'autre.* » On ne peut pas ? Mais si. Il y en a un qui peut. Celui qui peut tout : Emmanuel Macron. (Lors de l'hommage national rendu le mercredi 28 mars à l'hôtel des Invalides) il a prononcé un grand discours sur l'engagement, les valeurs, le sacrifice, le don de soi, etc., tout ce qui caractérisait l'héroïsme du colonel Beltrame. Mais ça lui aurait arraché la gueule de dire un mot, un seul mot, de sa foi. A peine a-t-il prononcé le mot de « prières », vers la fin, mais là aussi c'était

en respectant le laïcisme athée, car c'était pour dire à la famille qu'Arnauld Beltrame continuerait « à vivre en vous, par vous, dans votre souvenir, vos prières ». *Sic.* En revanche Macron s'est improvisé de nouveau spécialiste de l'islam, en affirmant notamment que la mort de l'assassin serait « *pour longtemps la honte de sa famille, des siens et de ses coreligionnaires* ». Par exemple ceux qui célèbrent son acte dans les cités ? En soulignant qu'il a imité le beau modèle qui allait vers ses ennemis en leur disant « *Je suis venu à vous avec l'égorgement* », et mis en application le Coran qui demande de « frapper au cou » les mécréants ?

Yves Daoudal (*yvesdaoudal.hautetfort.com – 28/03/2018*)

NOUVELLE SUPÉRIEURE GÉNÉRALE

Le 9 avril 2018, le Chapitre général des Sœurs de la Fraternité Saint-Pie X, réuni à l'Abbaye Saint-Michel dans la Brenne (France), a élu le lundi 9 avril 2018 Mère Marie-Jean Bréant au poste de Supérieure générale, pour un mandat de six années. Elle succède à Mère Marie-Augustin de Poulpiquet. Sœur Thérèse-Marie Trutt a été élue Première assistante générale, et Sœur Marie-Claire Wuilloud a été élue au poste de Seconde assistante générale.

(fsspx.news – 10/04/2018)





UNE PAGE D'HISTOIRE DE L'ÉGLISE

LE MIRACLE EUCHARISTIQUE DES ULMES-SAINT-FLORENT (2 JUIN 1668)

Il y a 350 ans, dans le village des Ulmes-Saint-Florent (diocèse d'Angers), pendant l'exposition du très Saint Sacrement, à la place de l'hostie apparut la forme d'un homme.

Muy-Saint-Florent, appelé autrefois Les Ulmes-Saint-Florent, était au milieu du XVII^e siècle une pauvre paroisse du diocèse d'Angers, tout près de Saumur, ville dans laquelle les protestants s'étaient vu accorder des garanties territoriales comme dans une centaine d'autres villes dont La Rochelle, Montauban et Montpellier.

A la faveur d'un édit royal de tolérance¹, les protestants, sur le plan politique, avaient obtenu l'amnistie générale et l'égalité civile avec les catholiques dans l'ensemble du royaume ; au point de vue religieux, la liberté de conscience et la liberté du culte là où ils étaient majoritaires.

La population réformée de Saumur était différente sociologiquement de la majorité des catholiques. Plus aisée, plus instruite, plus ouverte sur l'extérieur par ses mariages lointains

et son commerce international, elle n'était pas tournée vers les métiers de la terre, de l'alimentation ou du bâtiment ; elle préférait des activités requérant une plus grande qualification : négoce, finances, imprimerie, enseignement. Les domestiques et les compagnons y sont rarement cités.

Les protestants saumurois étaient cependant encore imprégnés par les traditions catholiques : ils cherchent à se faire enterrer *ad sanctos*, sinon dans le temple lui-même, tout au moins le long de son mur extérieur, alors que ces pratiques étaient formellement contraires à la discipline des églises réformées qui ne préconise aucune cérémonie particulière à l'occasion des inhumations, qui interdit les plaques tombales et, à plus forte raison, les caveaux familiaux.

En juin de cette année 1668, les catholiques risquaient fort d'être ébranlés dans leur foi par l'action des protestants qui tenaient un synode

(1) L'Edit de Nantes, 1598, qui sera révoqué en 1685 par le roi Louis XIV.

à Saumur à ce moment-là, et par le comportement de leur curé dont les mœurs laissaient à désirer².

Le miracle eucharistique

Le samedi 2 juin 1668, dans l'octave du Saint-Sacrement, à sept heures du soir³, deux cents fidèles sont réunis dans à l'église paroissiale et assistent au Salut du Saint-Sacrement. L'ostensoir contenant la sainte hostie consacrée est exposé sur le tabernacle. Deux prêtres sont à genoux l'un à côté de l'autre devant l'autel.

Pendant le chant de l'hymne *Pange lingua*, à la strophe : *Verbum caro, panem verum*, un grand prodige éclate. Notre-Seigneur se montre distinctement dans la sainte Eucharistie : à la place de l'hostie apparaît dans l'ostensoir « la forme d'un homme qui



avait les cheveux brun clair tombant sur les épaules, le visage éclatant, les mains croisées l'une sur l'autre, la droite sur la gauche, le corps revêtu d'une robe blanche en forme d'aube ».

(2) Nicolas Nézan, le curé, qui emploie son frère Michel comme vicaire, vit en concubinage avec une de ses paroissiennes.

(3) Le récit du curé précise qu'il était sur « le 7 heures du soir », mais, sur ce point, les autres témoignages fournissent des indications chronologiques assez différentes : certains prétendent qu'il était six heures et demie, d'autres que « le soleil était prêt à se coucher », d'autres encore que « l'église des Ulmes était alors fort éclairée puisqu'il n'était guère plus de sept heures et demie du soir en plein été ». Isabelle Bonnot, *Un miracle eucharistique en Anjou au XVII^e siècle : Le miracle des Ulmes*, 1983.

Cette apparition dura plus d'un quart d'heure⁴, tant sur le tabernacle où le Saint-Sacrement était exposé, que sur l'autel, après que le curé l'y eut descendu pour le faire voir de plus près au peuple. En effet, le curé ayant aperçu la figure miraculeuse, et n'osant croire au témoignage de ses yeux, demande à son confrère s'il ne voit rien dans l'hostie. Celui-ci répond qu'il y voit la figure d'un

(4) Mise à part l'hésitation naturelle pour fixer une heure précise, les témoignages concordent sur la durée de l'apparition : un quart d'heure ou « plus d'un quart d'heure et demy ». *Loc. cit.*

jeune homme. Alors le curé prend l'ostensoir, le descend sur l'autel, afin que les fidèles qui s'étaient approchés puissent voir le prodige ; puis, se tournant vers eux, il leur dit à haute voix : « *S'il y a quelque incrédule parmi vous, qui doute de la présence réelle du corps de Notre-Seigneur au Saint-Sacrement : qu'il approche ; voilà Notre-Seigneur qui s'y fait voir manifestement !* »

A ces paroles, un grand nombre de personnes approchent de l'autel et voient très distinctement la figure du Sauveur, qui avait les traits d'un jeune homme de vingt-cinq ans⁵. Ce prodige produit une grande émotion dans toute l'assistance. Trois sentiments les dominent : l'émotion, la joie, le respect.

(5) La description du visage apparu dans l'hostie est plus nuancée suivant les témoignages : des témoins affirment que la figure avait « *les cheveux clairs bruns* » alors que le curé parle d'« *un beau visage et ses cheveux blonds tirant sur le noir* ». Il s'agit de la seule contradiction, les autres éléments de la description étant identiques d'un témoignage à l'autre. M. Chaillou, qui assistait aux dépositions des témoins devant l'évêque le 20 juin 1668, balaie cette incertitude en la mettant sur le compte de la grossièreté des témoins qui, étant gens de la campagne, « *n'étaient pas capables de discerner la couleur des cheveux et encore moins de dire s'ils étaient blonds, châtain ou clairs bruns* ». Isabelle Bonnot, *loc. cit.*

A la vue du miracle signalé par le curé qui descend alors l'ostensoir sur l'autel, tous se mettent à pleurer à chaudes larmes ; le curé ne peut achever l'hymne commencé, répète plusieurs fois les mêmes paroles et verse des larmes ainsi que son vicaire. « *Il n'y eut pas une seule personne dans toute l'église qui, ayant entendu dire que Notre-Seigneur paroissait n'en répandit une grande abondance, tant on étoit pénétré d'admiration et de joie d'une telle faveur* »⁶. Les larmes, mais aussi les cris de joie, d'étonnement manifestent l'émotion des fidèles : « *Tous s'écrièrent à haute voix : miracle ! miracle ! voilà Jésus-Christ qui paraît (...) et voulant à l'envi les uns des autres contenter leur curiosité s'approchèrent avec empressement du balustre pour voir de plus près le miracle* ». Pourtant, le respect, la crainte même se mêlent dans les réactions des fidèles à la joie commune, à commencer par celles du curé et de son vicaire : « *Ils s'entreprerardèrent tous deux, doutant s'ils voyaient quelque chose dans l'hostie et, craignant de faire une émeute, le curé se leva, se tourna vers le peuple et dit : mes enfants, demandons pardon de nos péchés, voilà Notre-Seigneur qui paraît* »⁷.

Cette réaction du pécheur prêt à se convertir, ce qui n'exclut pas chez lui

(6) Témoignage de Gabrielle Morillon, cité par Isabelle Bonnot, *op. cit.*

(7) *Ibid.*

un profond « bonheur », est à mettre en parallèle avec celle de Jean Hubert qui, invité à se rapprocher pour mieux voir l'apparition, refuse et par respect ne veut pas sortir de sa place, mais « *se prosterna une seconde fois, disant comme saint Louis qu'il n'avait pas besoin de voir Notre-Seigneur de ses yeux pour croire qu'il était réellement au Saint-Sacrement et que la foy lui suffisoit* »⁸. Cette singulière réaction faite de réserve et d'adhésion totale au mystère de l'Eucharistie, s'explique sans doute par le climat, jansénisant, qui considère comme superstition le fait de regarder l'hostie. A supposer que Jean Hubert se soit laissé toucher par ces arguments, le reste de l'assistance réagit au contraire avec une franche spontanéité qui l'incite à regarder.

L'enquête et l'authentification de ce fait miraculeux

La rumeur publique, puis une lettre du curé des Ulmes avertirent l'évêque d'Angers, Mgr Henry Arnauld (1597-1692)⁹, du phénomène extraordinaire qui venait de se

dérouler dans la paroisse. Prudent, il y envoya d'abord le curé de Saumur, Nicolas Charpy, prêtre de l'Oratoire, pour y mener sur place une première enquête. Les bruits se confirmant, il annonce sa visite au curé Nézan pour



le 20 juin, dix-huit jours après le miracle, ce qui paraît un délai convenable et ne manifeste ni précipitation ni retard sceptique. On peut le considérer comme le premier pèlerin car, plutôt que de faire le voyage dans un carrosse de l'évêché, il tint à faire tout le chemin à pied.

Le jour fixé, Mgr Henry Arnauld vient aux Ulmes accompagné de son promoteur René Bréchu et, après avoir dit la messe et examiné l'hostie, il procède à l'interrogatoire des témoins qui, le jour de l'apparition, se trouvaient les plus près du balustre. Douze témoins déposent juridiquement devant lui : le curé, son vicaire, huit paroissiens des Ulmes et deux huissiers de passage venus de Saumur. L'évêque fait dresser le procès-verbal et cinq jours plus tard, le 25 juin 1668, il publie une lettre pastorale sur l'apparition qu'il reconnaît véritable, en faisant le récit fidèle. Cette lettre fit impression parmi le clergé et les chrétiens du diocèse, jusqu'à l'étran-

(8) *Ibid.*
 (9) Frère des célèbres Arnauld de Port-Royal, il est considéré comme le modèle de l'évêque janséniste.

ger où elle fut publiée en Allemagne, en Autriche et en Italie. Il écrit :

« Dieu se plaît à donner de temps en temps des marques visibles de sa toute-puissance en opérant des miracles par le sacrement adorable du Corps et du Sang de son Fils, Notre-Seigneur Jésus-Christ, pour réveiller la foi des fidèles et renouveler en eux le respect qu'ils doivent à sa Majesté infinie lorsque l'amour des créatures et leur habitude du péché semblent les ensevelir dans un oubli déplorable de leur Créateur et des sentiments chrétiens.

Ce qu'il ne fait pas seulement pour les sortir de leur assoupissement et de la froideur avec laquelle ils s'approchent souvent du plus redoutable de nos mystères, mais encore pour confondre l'erreur des hérétiques qui, par un aveuglement dont la miséricorde semble vouloir les guérir, nient la réalité du Corps et du Sang de Jésus-Christ dans la sainte Eucharistie. C'est une vérité que l'on peut reconnaître dans le miracle qui est arrivé dans la paroisse des Ulmes-Saint-Florent près de la ville de Saumur... Il vient avec tant de bonté de se rendre visible à vos frères qui vous en rendent témoignage par notre voix pour vous convaincre, par un excès de sa miséricorde, que c'est lui qui habite sur nos autels pour y recevoir nos adorations ; que c'est lui qui y est immolé tous les jours pour l'expiation de nos offenses, et enfin que c'est lui que vous recevez réellement et effectivement

à la sainte table, afin que vous preniez garde de ne le point outrager par des irrévérences, des indévotions et des communions sacrilèges...

Nous adjurons les protestants de considérer que ce miracle si glorieux étant arrivé dans le temps que leur synode s'assemblait à Saumur et dans un lieu qui n'en est éloigné que de deux lieues, il semble que Dieu les appelle à haute voix à la croyance commune et indubitable de l'Eglise touchant la réalité du Saint Sacrement. Qu'ils cessent donc de déshonorer par leurs blasphèmes la très adorable Eucharistie et qu'ils apprennent de cette apparition étonnante à révéler sa Divinité enfermée dans cette Hostie redoutable de nos autels, puisqu'ils ne peuvent prétendre désormais que le très auguste Sacrement de l'autel n'est qu'une figure et un simple signe, après que la Majesté de Jésus-Christ a fait voir, par une forme visible, qu'elle est enfermée invisiblement sous les images des Espèces saintes... »

La vénération des fidèles

L'évêque prend alors deux mesures propres à commémorer dignement « un si grand miracle » : l'hostie serait conservée, avec son ostensor, dans l'église des Ulmes « dans une fenêtre bien sûre et dûement ornée qui sera faite à cet effet près du grand autel du côté de l'Évangile »¹⁰ et tous les ans, le

(10) Cette fenêtre existe toujours. Elle est fermée d'une porte en bois à double serrure et ornée d'une peinture repré-

samedi dans l'octave du Saint-Sacrement aurait lieu une cérémonie solennelle d'anniversaire.

Aussitôt avéré par l'évêque, le miracle connut un certain renom, du moins sur le plan local. Mgr Henry Arnauld lui-même vint trois fois aux Ulmes (le 17 septembre, le 17 novembre 1668, et en 1682) et d'autres personnalités marquantes¹¹ y firent une sorte de pèlerinage. Tous constatèrent la parfaite intégrité de l'hostie. Certains même lui attribuèrent des bénéfices particuliers. Ainsi M. Delaunay, directeur de l'Hôpital général d'Angers atteint de fièvre, fait vœu de partir à pied aux Ulmes

sentant l'apparition du Christ dans le Saint-Sacrement, entouré de deux cierges. Au dessous, une plaque commémorative avec un extrait de la lettre pastorale de l'évêque. Le tout est encadré de marbre rouge.

(11) En juillet 1668, André Lanier, curé de la Trinité d'Angers, futur promoteur de l'évêque ; trois mois après le miracle, Mme de Vezins qui y retrouva les duchesses de Richelieu et de Saint-Simon ; en octobre 1674, Guy Arthaud, archidiacre d'Outre-Loire ; en septembre 1695, M. Tessé, archiprêtre de Saumur ; le 29 septembre 1710, Joseph Grandet (cf. note 13) ; le 20 juin 1712 enfin, Michel Poncet de La Rivière, successeur d'Henry Arnauld.

Sur l'Exposition du Saint-Sacrement – Sonnet

*Tel qu'aux jours de ta Chair tu parus sur la terre,
Tel montre-toy, mon Dieu, dans ce siècle effronté
Où des hommes armés contre la vérité
Osent impunément te déclarer la guerre.*

*Tu t'ouvris un chemin au travers de la pierre,
Pour porter dans les cieus ton Corps ressuscité,
Romps cet autre tombeau, reprends ta Majesté
Et sors comme un soleil de cette urne de verre.*

*Illumine la terre aussi bien que les cieus
En m'échauffant le cœur, éclaire-moy les yeux,
Et ne sépare plus ta clarté de ta flamme.*

*Mais, que dis-je, Seigneur ? Pardonne à mes transports,
C'est assez que la Foy montre aux yeux de mon âme
Ce qu'un peu de blancheur cache aux yeux de mon corps.*



et guérit sur le champ. Mme Baudry, allant à Notre-Dame des Ardilliers de Saumur pour demander un second fils à la Vierge fait un crochet par les Ulmes et attribue la naissance de son fils au bénéfice de l'hostie miraculeuse.

Le renom du miracle fut encore accru par tout un commerce d'estampes et toute une littérature qui se développèrent aussitôt : le sieur Pineau, libraire à Saumur n'aurait pas manqué, bien que protestant, de débiter bon nombre d'estampes représentant le miracle, ce qui aurait stimulé le zèle du sieur Heraou, son concurrent catholique. André Lanier surtout fit faire un « pastel » de l'apparition, qu'il envoya à Paris : le libraire Guillaume Desprez l'offrit à la duchesse de Longueville et celle-ci

le fit graver en taille douce par G. Edelinck avec un extrait de la lettre pastorale accompagné d'un sonnet dû à M. de Gomberville (cf. illustr. p. 41 et encart page précédente).

Le miracle contesté et réponses aux objections

Pourtant malgré cette campagne menée par le texte et par l'image, le miracle commença à passer pour faux et à être critiqué, en premier lieu par des ecclésiastiques, des religieux d'Angers ou par de pieuses personnes comme le curé de Beausse en Anjou, laissant courir le bruit que Mgr Arnauld se serait repenti avant sa mort d'avoir publié un faux miracle et aurait même été obligé de se rétracter, ce qui tient de la calomnie. Enfin les bruits furent assez répandus pour accrédi- ter la thèse du faux miracle auprès des simples fidèles. Les critiques formulées contre l'authenticité du miracle s'orchestrent suivant trois thèmes principaux.

Le premier tire son origine de la vie scandaleuse menée par le curé des Ulmes¹². Cet argument pourtant ne résiste pas à l'analyse de Grandet : *« C'est parce que le curé était débauché que le Sauveur du monde luy a*

(12) Ces mœurs débauchées lui valurent d'être, trois mois plus tard, le 2 septembre 1668, condamné par l'officialité d'Angers et déchu de sa cure.



voulu faire cette grâce pour toucher et convertir son cœur. »¹³

Le deuxième type d'objections réfutées par Grandet tient à la précipitation qu'aurait manifestée l'évêque à déclarer le miracle authentique, les détracteurs rapprochant le miracle des Ulmes d'une affaire postérieure : le 13 avril 1672, le bruit s'étant répandu que le ciboire avait été volé en l'église Saint-Rémy-la-Varenne, Henry Arnauld ordonna par un mandement, daté du 28 avril, des réparations solennelles qui eurent lieu en sa présence et le jour même on retrouva le ciboire dans la fenêtre haute du tabernacle. Cette méprise porta atteinte, après coup, au miracle des Ulmes. Mais, dans le cas des Ulmes, l'authentification fut, comme le souligne Grandet, précédée d'une double enquête, de dépositions juridiques et de précautions générales prises par Arnauld (examen de l'hostie, de l'autel, des vitraux).

Ces précautions permettent d'ailleurs à Grandet de réfuter le troisième type de critiques portées contre le

(13) Joseph Grandet (1646-1724), *Dissertation apologétique sur l'apparition de N. S. Jésus-Christ, arrivée au Saint-Sacrement en la paroisse des Ulmes de St-Florent près de Saumur, le 2 juin de l'année 1668...*, J. Gentil, 1715, p. 21.

miracle, suivant lesquelles l'apparition ne serait que le résultat sensible d'effets optiques ou mécaniques par l'utilisation de miroirs, figures en papier, lanterne magique ou double hostie. Examinant la position du soleil à l'heure du miracle, l'architecture et la configuration des lieux, il démontre aux sceptiques l'impossibilité physique de telles supercheries et conclut à l'authenticité du miracle.

Disparition de l'ostensoir et de l'hostie miraculeuse

Des milliers de pèlerins viendront aux Ulmes en adoration jusqu'à la Révolution française. L'Hostie, restée intacte jusque-là, tombe alors entre les mains d'une prêtre assermenté¹⁴. Après avoir d'abord prêté serment, puis défroqué, il se marie (civilement) et emporte l'ostensoir avec la sainte hostie au Puy-Notre-Dame¹⁵.

(14) Le prieuré et le temporel des Ulmes sont vendus nationalement le 15 février 1791 au sieur Blandin, de Saumur. La cure l'est à son tour le 8 fructidor, an IV, à Joseph Lamoureux, l'ancien curé. Celui-ci, ayant prêté serment, conserva ses fonctions comme "officier public, curé", jusqu'en 1793, puis comme "officier public, membre du Conseil Général de la Commune".

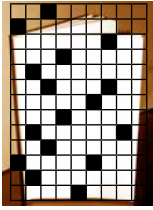
(15) Ce Joseph Lamoureux, s'étant marié [à Françoise Fillatreau], une fille lui naît en 1795 aux Ulmes ; il s'installe plus tard au Puy-Notre-Dame, où il était né le 5 avril 1753, et où il meurt le 26 avril 1819.

Retrouvée en 1833 au Puy-Notre-Dame, mais n'ayant plus ni forme, ni apparence de pain, elle fut, sur ordre de Mgr Charles Montault des Isles (1755-1839), évêque d'Angers¹⁶, consommée par le curé du Puy-Notre-Dame.

Les pèlerinages allaient pourtant reprendre, en 1878, pour quelques décennies. En 1901 eut lieu à Angers un Congrès eucharistique international qui se clôtura dans la paroisse de l'apparition.

ABBÉ CLAUDE PELLOUCHOUD

(16) Vicaire à Loudun en 1783, à la surprise de son entourage qui connaît sa rigueur doctrinale, Charles Montault des Isles prêche serment à la Constitution civile du clergé et occupe le poste de vicaire général de Poitiers sous la Révolution. Sacré en 1791, il devient évêque constitutionnel de la Vienne. Rapidement il s'oppose aux autorités révolutionnaires et sauve des prêtres réfractaires et des religieuses. On l'arrête fin juillet 1793 dans son propre palais transformé en prison. Il y vit deux ans sans remplir aucune fonction épiscopale et sans donner sa démission. En 1794 il est transporté à Paris pour y être jugé et guillotiné. Il arrive dans la capitale le lendemain de la mort de Robespierre, ce qui le sauve. Après la signature du Concordat entre Bonaparte et le pape Pie VII (1801), qui entraîne la démission de tous les évêques de France, il est nommé évêque concordataire d'Angers en avril 1802.



DÉCOUVREZ UN AUTEUR, UN LIVRE

TÉLÉGRILLES N° 109

Remplissez la grille alphabétique ci-contre avec les mots répondant aux définitions. Répartissez toutes les lettres dans la grille carrée ci-dessous, chacune selon son numéro. ① La grille carrée vous donnera une citation extraite d'un livre et ② la première colonne verticale de la grille alphabétique vous donnera les prénom et nom de l'auteur, ainsi que le titre de l'ouvrage en question. Votre réponse doit comporter les éléments ① et ② !

D 1	V 2		E 3	M 4	J 5		S 6	N 7	F 8	W 9		T 10	U 11	K 12
Y 13		G 14	F 15		X 16	I 17	Q 18		P 19	R 20	H 21	C 22	A 23	D 24
S 25	M 26	J 27	V 28		L 29	G 30	I 31	N 32		Q 33	E 34	B 35	S 36	F 37
P 38		J 39	H 40	R 41	A 42	K 43		C 44	M 45		N 46	S 47		T 48
V 49	J 50		B 51	G 52		D 53	M 54	U 55	O 56		I 57	T 58	C 59	N 60
K 61	L 62	F 63	X 64	G 65	Q 66		U 67	O 68	H 69	B 70	X 71		E 72	W 73
	O 74	A 75	T 76	Y 77		D 78	I 79		I 80	L 81		C 82	F 83	J 84
E 85	H 86	Q 87	B 88		G 89	Y 90	P 91	M 92	N 93		K 94		L 95	R 96
A 97	D 98	U 99	E 100	V 101	W 102		J 103	Y 104		R 105	P 106		D 107	
X 108	U 109	Q 110	T 111	B 112		C 113	I 114	K 115	R 116	H 117	A 118	X 119		G 120
P 121	O 122		S 123	L 124	D 125		Q 126	H 127	V 128	R 129	E 130	J 131	C 132	T 133
L 134		P 135	W 136	N 137	X 138	B 139	I 140	K 141	F 142	S 143	E 144	M 145		O 146
H 147	U 148	D 149	Q 150		T 151	Y 152	C 153	S 154	G 155	L 156	O 157	V 158	I 159	
A 160	J 161	R 162		Q 163	S 164	M 165		B 166	W 167	U 168	T 169	F 170	N 171	
E 172	G 173	A 174	C 175	P 176	B 177	O 178	K 179							



A	174	42	23	160	75	97	118	
B	35	139	166	112	70	177	51	88
C	59	175	44	153	132	82	22	113
D	107	1	24	149	53	98	125	78
E	72	3	172	34	85	144	130	100
F	15	170	83	63	8	37	142	
G	30	65	120	173	89	14	155	52
H	40	147	86	127	117	21	69	
I	80	17	31	114	57	140	79	159
J	84	131	5	39	103	27	161	50
K	94	12	61	43	115	141	179	
L	156	95	62	124	29	134	81	
M	54	165	92	26	45	145	4	
N	46	60	137	171	7	93	32	
O	68	178	74	146	122	157	56	
P	106	121	38	19	176	91	135	
Q	110	33	163	18	126	87	150	66
R	116	129	20	—	96	162	41	105
S	6	164	47	143	25	123	36	154
T	169	58	10	76	133	151	111	48
U	99	148	67	168	11	55	109	
V	128	101	28	49	2	158		
W	136	73	167	9	102			
X	64	71	16	108	138	119		
Y	90	152	104	77	13			

- A Recueils de fables au Moyen-Age
- B Sacrement donné à un chrétien à l'heure de la mort
- C Comprima
- D Substance utilisée notamment pour des prothèses
- E Racontai n'importe quoi
- F Ardent et opiniâtre
- G Sans père ni mère, ou l'un des deux
- H Fait de rendre service à quelque chose
- I Mâche
- J Agressât la partie adverse
- K Atteint d'affection cutanée
- L Haut gradé
- M Seuls au monde !
- N Faisons comme les autres
- O Plante fourragère
- P Sensuels
- Q Plan d'inclinaison d'un avion
- R Arbrisseau à feuilles médicinales
- S Partie d'un sol gelé qui dégèle
- T Mélange apte à détruire
- U Compte-rendu
- V Chaume pour la glaneuse
- W Maladie due au bacille de Yersin
- X Tiré les conséquences d'un fait
- Y Joindre les deux bouts

SOLUTION DE LA PRÉCÉDENTE TÉLÉGRILLE :

« Qu'est-ce qui manque aujourd'hui, mes frères, pour ranimer cette foi morte et languissante qui semble s'éteindre peu à peu parmi nous (ou qui se maintient si faiblement) ? C'est, mes frères, l'exemple de grandes vertus parmi les chrétiens. (Il faut, pour régénérer le monde chrétien et la société chrétienne, des exemples extraordinaires de vertu.) »

A(ntoine) C(hevrier), *(Le chemin du disciple et de l'apôtre), textes du fondateur du Prado (1826-1879)*



Envoyez-nous vos réponses jusqu'au 10 juillet 2018



LES EXERCICES SPIRITUELS EN SUISSE ROMANDE

« Pourquoi [est-il nécessaire que vous preniez du temps pour] vous éloigner du monde ? Pour réfléchir sur le grand don que le bon Dieu vous a fait en vous donnant une âme, et surtout pour recevoir la lumière de la grâce... »

Mgr Marcel Lefebvre (*La Vie spirituelle*)

Sauf mention contraire toutes les retraites ont pour prédicateurs les abbés Philippe Lovey et Bernard Carron.

Retraites de Saint Ignace pour Messieurs et Jeunes gens :

- du lundi 20 au samedi 25 août 2018
- du mercredi 26 au lundi 31 décembre 2018

Retraites de Saint Ignace pour Dames et Jeunes filles :

- du lundi 4 au samedi 9 juin 2018
- du lundi 5 au samedi 10 novembre 2018

Retraites pour foyers chrétiens (couples) :

- du lundi 3 au jeudi 6 décembre 2018

Retraite mariale montfortaine (mixte) :

- du lundi 23 au samedi 28 juillet 2018
prédicateurs : abbés Claude Pellouchoud et Jean-François Mouroux

Retraite de vie chrétienne (mixte) :

- du lundi 6 au samedi 11 août 2018

Retraite pour le Tiers-ordre (mixte) :

- du 24 au 29 septembre 2018 / *prédicateur : abbé Gérard Herrbach*

Renseignements et inscriptions :

Maison « Domus Dei » / Route de la Vudalla 30 / 1667 Enney
tél. 026 921 11 38 / courriel : domusdei@fssp.ch



La Fraternité sacerdotale Saint-Pie X en Suisse

MENZINGEN ZG 6313	Maison générale Priorat Mariä Verkündigung Schwandegg	MGR BERNARD FELLAY, SUPÉRIEUR GÉNÉRAL P. NIKLAUS PFLUGER - P. ALAIN-MARC NÉLY P. CHRISTIAN THOUVENOT, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL P. PABLO SUÁREZ, ECONOMO GÉNÉRAL P. A. ROSTAND - P. P. BILLONI - P. F. RICCOMINI P. L. DÉSOUTARD - P. R. GRANGES
RICKENBACH SO 4613	Maison du district Priorat St. Niklaus von Flüe Solothurnerstrasse 11	P. PASCAL SCHREIBER, SUPÉRIEUR DE DISTRICT P. DAVID KÖCHLI, ECONOMO DE DISTRICT P. LUDGER GRÜN - P. MARKUS HEGGENBERGER P. THIBAUD FAVRE - P. ALEXANDRE MARET P. MARTIN BERGER
ECÔNE VS 1908	Séminaire International Saint-Pie X Ch. du Séminaire 5 / Ecône 027 / 305 10 80	ABBÉ BENOÎT DE JORNA, DIRECTEUR ABBÉ ARNAUD SÉLÉGNY - ABBÉ CLAUDE BOIVIN ABBÉ JEAN-MICHEL GLEIZE - ABBÉ VINCENT D'ANDRÉ - ABBÉ BERNARD DE LACOSTE
ENNEY FR 1667	Maison « Domus Dei » Rte de la Vudalla 30 026 / 921 11 38	ABBÉ PHILIPPE LOVEY, PRIEUR, ASSISTANT DE DISTRICT - ABBÉ BERNARD CARRON ABBÉ HEINRICH MÖRGELI
LUZERN LU 6014	Priorat St. Josef Luzernerstrasse 90 041 / 252 08 35	P. THOMAS SUTER, PRIEUR P. STEFAN BIEDERMANN P. VOLKER SCHULTZE
OBERRIET SG 9463	Priorat St. Karl Borromäus Staatsstrasse 87 071 / 761 27 26	P. MATTHIAS GRÜN, PRIEUR P. OTTO HUWILER
ONEX GE 1213	Prieuré St-François de Sales Ch. de la Genévière 10 022 / 792 23 19 (prieuré) ou 022 / 793 42 11 (école)	MGR ALFONSO DE GALARRETA, RÉSIDENT ABBÉ JEAN-FRANÇOIS MOUROUX, PRIEUR ABBÉ GÉRARD HERRBACH ABBÉ LAURENT BISELX - ABBÉ JEAN DE LOÏE
RIDDÉS VS 1908	Chapelle des saints Cœurs de Jésus et de Marie Route du Raffort 16 027 / 306 46 66	ABBÉ PIERRE EPINEY, CURÉ ABBÉ STÉPHANE GRENON OU 076 / 326 16 07
SALVAN VS 1922	Noviciat Ste-Thérèse de l'E.-J. La Combe 22 027 / 761 21 28 (SCEURS)	ABBÉ CLAUDE PELLOUCHOUD, AUMÔNIER 027 / 761 21 40 (AUMÔNERIE)
SIERRE VS 3960	Prieuré du Sacré-Cœur Route des Lacs 25 027 / 455 53 22	ABBÉ YANN VONLANTHEN, PRIEUR ABBÉ PIERRE-MARIE MARET ABBÉ THIBAUT DE MAILLARD
VOUVRY VS 1896	Prieuré St-Antoine Avenue du Valais 14 024 / 481 66 10	ABBÉ ANDRÉ MARET, PRIEUR ABBÉ HÉRVÉ GRESLAND
WANGS SG 7323	Institut Sancta Maria Vorderbergstrasse 2 081 / 720 47 50	P. PIRMIN SUTER, RECTEUR P. GEORG KOPF - P. LEONHARD AMSELGRUBER P. JEAN-JACQUES UDRESSY - P. SEVERIN ZAHNER
WIL SG 9500	Priorat der Heiligen Familie St. Gallerstrasse 65 071 / 913 27 30	P. STEFAN PFLUGER, PRIEUR, ASSISTANT DE DISTRICT - P. MARKUS BAYER, RECTEUR P. MARKUS KRETZ

HORAIRE DES MESSES POUR LA SUISSE OCCIDENTALE

(adresses des prieurés à l'intérieur du bulletin)

Lieu	Adresse	Dimanche / semaine
Ecole Saint-François de Sales 1213 ONEX GE	Rue Gaudy-le-Fort 23	— / 7h15 (lu-sa), période scolaire : 11h10 (je-ve)
Oratoire Saint-Joseph 1227 CAROUGE GE	Avenue C ^{al} Mermillod 9	08h15, 10h00, 18h30 / 18h30 (lu-ve), 8h30 (sa)
Chapelle N.-D. de Lourdes 39220 LES ROUSSES (FRANCE)	2770, route du Lac Le Vivier	10h00 / 18h30 (sa)
Eglise du Saint-Esprit 2800 DELÉMONT JU	Rue de la Prévôté 1	9h15 / 18h30 (me, ve), 9h15 (1 ^{er} sa)
Chapelle de la Présentation de Marie – 1006 LAUSANNE VD	Chemin de Montolivet 19	10h00 / 18h30 (me, ve), 18h00 (sa) (juil./août : pas de messe les ve et sa)
Carmel Marie Reine des Anges 1071 CHEXBRES VD	Chemin des Curnilles 30	7h45 / 8h00
Eglise N.-D. de Lépante 1820 MONTREUX VD	Rue de la Gare 24	10h15 / 18h30 (ma, je, 1 ^{er} ve, 1 ^{er} sa)
Maison de retraites <i>Domus Dei</i> 1667 ENNEY FR	Rte de la Vudalla 30	9h30 / 7h15 (1 ^{er} je 19h30, 1 ^{er} ve 18h30, 1 ^{er} sa 18h00)
N.-D. Gardienne de la Foi 1763 GRANGES-PACCOT FR	Route du Coteau 6	9h30 / 18h30 (ma, ve, 13), 18h00 (1 ^{er} sa)
Chapelle Saint-Antoine 1870 MONTHÉY VS	Avenue du Simplon 100 E	9h30 et 18h30 / 8h00 (lu, me, sa), 18h30 (ma, je, ve)
Noviciat Sainte-Thérèse de l'E.-J. 1922 SALVAN VS	La Combe 22	10h00 / 7h15
Chapelle N.-D. des Roses 1920 MARTIGNY VS	Avenue du Léman 33	— / 17h00 (ma, ve)
Eglise du Cœur Immaculé 1908 ECÔNE/RIDDES VS	Séminaire Saint-Pie X Ch. du Séminaire 5	7h15, 8h30*, 10h00 / 6h00*, 7h15 (6h50 fêtes*), 17h30* (* – sauf vac.)
Chapelle des Saints Cœurs de Jésus et de Marie - 1908 RIDDES VS	Route du Raffort 16	7h45, 9h30, 18h00 / 18h00
Eglise de la Sainte-Famille 1950 SION VS	Rue de la Bourgeoisie 9	9h30, 18h00 / 18h00 (lu-me, ve), 7h45 (je, sa)
Prieuré du Sacré-Cœur 3960 SIERRE VS	Route des Lacs 25	8h00 / 18h30 (je, 1 ^{er} ve, 1 ^{er} sa), 6h45 (lu-me, ve, sa)

Ce bulletin est diffusé gratuitement auprès de nos fidèles de Suisse romande, qui pourront soit le prendre dans nos chapelles, soit le recevoir par courrier. A cet effet, veuillez bien transmettre vos coordonnées postales à l'adresse reprise en page 2 du bulletin. – Ceux qui désirent aider le district de Suisse peuvent le faire au moyen du bulletin de versement joint.